

AURAY CÔTÉ CULTURE

PROJET CULTUREL

2024-2028

MÉDIATHÈQUE

ACCUEIL POUR TOUTES ET TOUS
ICI ET MAINTENANT



Tables des matières

PRÉAMBULE.....	3
PARTIE I. ÉTAT DES LIEUX	4
La Médiathèque : historique, réseau et évolutions.....	4
Evolution des services	7
PARTIE II. DIAGNOSTIC CRITIQUE	23
Éléments d'analyse et de comparaison.....	23
Focus sur les résultats de l'enquête « Auray côté culture » 2022	33
Bonnes pratiques, points de vigilance et axes d'amélioration par thématiques.....	38
PARTIE III : QUELS ENJEUX ET STRATÉGIES POUR DEMAIN ?	41
Enjeux et axes de développement.....	41
Déclinaisons pour le service et fiches actions	43
Evaluation du projet de service	48
ANNEXES.....	49
CHANTIER 1 : Une médiathèque accueillante et accessible	56
CHANTIER 2 : Impliquer les alréens dans la vie de la médiathèque.....	63
CHANTIER 3 : Une médiathèque ancrée et dans l'air du temps.....	72
CHANTIER 4 : Une politique culturelle incarnée.....	79

PRÉAMBULE

La médiathèque d'Auray se propose de présenter dans ce document une analyse regroupant des éléments historiques, statistiques et sociologiques permettant de dégager ses atouts et faiblesses. Ce document s'inscrit dans le cadre d'une réflexion d'ensemble menée au niveau de la Direction Cultures et Droits culturels de la ville d'Auray, visant à mieux appréhender et analyser les attentes des habitants en termes de politique culturelle, afin de proposer des évolutions et perspectives pertinentes.

L'écriture du Projet Culturel Scientifique, Educatif et Social s'est étendue sur une période de deux ans, expliquant que les données présentées se concentrent principalement sur les années 2022, 2023 et 2024.

Les données plus précises concernant le diagnostic de territoire et le projet cadre sont à retrouver dans le projet culturel écrit pour la direction cultures et droits culturels.

De façon plus spécifique, la médiathèque entend donner dans les pages qui suivent des éléments pouvant alimenter la réflexion concernant ses futurs locaux, puisque des projets d'évolution existent à l'heure où débute cette rédaction, mais également sur sa structuration, son offre documentaire et sa politique de médiation.

Il s'agira donc de proposer une synthèse de l'activité présente, d'établir un diagnostic critique du service, puis d'établir les enjeux et les axes d'évolution pour la médiathèque dans les années à venir.

PARTIE I. ÉTAT DES LIEUX

LA MÉDIATHÈQUE : HISTORIQUE, RÉSEAU ET ÉVOLUTIONS

Quelques dates...

La Bibliothèque populaire d'Auray a été créée vers 1937 dans les locaux de la Caserne Du Guesclin, à proximité de la Chapelle du Saint-Esprit. Gérée par une personne bénévole, elle s'autofinancait à l'origine par les abonnements et une subvention municipale de 500 francs.

A partir de 1970, un groupe de bénévoles se constitua pour développer le projet, jusqu'à la municipalisation de la bibliothèque en 1975 et son déménagement au centre administratif, rue de Levenant. Le nouveau local de 253 m² comprenait deux sections, enfant et adulte. A partir de 1980, et pour accompagner l'élargissement des horaires d'ouverture (14h d'ouverture par semaine), 2 agents municipaux furent recrutés, et l'équipe bénévole dissoute.

Installation dans le centre Athéna

En 1990, la bibliothèque intégra le centre culturel Athéna nouvellement construit, avec au passage un recrutement de plusieurs renforts dans l'équipe. Dès 1993, se développèrent des projets à destination de la petite enfance. Plusieurs évolutions marquantes sont à noter du côté des collections et des services, avec notamment la création d'un fonds musique en 1996, puis l'informatisation en 1998.

La même année, l'équipe est complétée par des médiateurs du livre recrutés en tant qu'emplois jeune, avec pour mission la mise en pratique d'un projet de contrat ville-lecture dans les quartiers prioritaires d'Auray. En 2000, la médiathèque développe sa mission numérique avec la création du point multimédia et le recrutement d'un animateur.

En 2021, le changement de municipalité et le recrutement d'un nouveau directeur de l'action culturelle, d'une nouvelle responsable de médiathèque et d'au moins 2 nouveaux responsables de service impulsent de nouveaux fonctionnements internes encourageant un fonctionnement transversal entre les 5 services de la Direction de l'Action Culturelle.

Réaménagements

La médiathèque a connu plusieurs aménagements au sein des locaux du centre Athéna. Les collections jeunesse, installées aujourd'hui au rez-de-chaussée, occupaient ainsi auparavant le 1^{er} étage, désormais dévolu aux collections musique, cinéma, numérique et documentaires.

D'importants changements ont été opérés de 2012 à 2014 et ont considérablement réorganisé les lieux. Ce projet s'inscrivait dans une démarche de modernisation de l'offre et de l'accueil, afin de placer les publics au cœur des préoccupations : une attention particulière a ainsi été portée à la qualité des ambiances intérieures afin d'encourager les publics à investir le bâtiment et à séjourner sur place pour découvrir les espaces et les collections. Chaque espace possède ainsi ses propres caractéristiques et sa propre ambiance. L'objectif était de créer un véritable lieu de vie, de rencontres et d'échanges, où l'on a envie de rester et de séjourner confortablement. Largement inspiré des interrogations autour de

la notion de médiathèque comme « troisième lieu¹», ces aménagements favorisent un confort d'accueil et de lecture, l'idée d'un lieu à mi-chemin entre l'intime et l'extérieur.

Chaque entité est mise en valeur par une signalétique dédiée, permettant une orientation facilitée des publics vers les différents services, une lisibilité des espaces, de l'offre et des collections. L'équipement des documents en technologie RFID a permis d'instaurer davantage d'autonomie des lecteurs pour les opérations d'emprunt et retour via des automates de prêt, favorisant une circulation plus fluide dans un espace total assez restreint. Les files d'attente sont de ce fait plus limitées, et les bibliothécaires sont plus disponibles pour renseigner les lecteurs, les conseiller dans leurs recherches.

Intercommunalité Auray-Quiberon-Terre-Atlantique

Développement depuis 2019

En 2019, la mise en place du réseau des médiathèques Terre Atlantique a largement contribué à faire évoluer l'offre et l'environnement de la médiathèque. Une carte commune des médiathèques fut effective à partir de 2020, ainsi qu'un portail commun constituant une interface unique pour les usagers de l'intercommunalité².

Une tarification commune s'est également généralisée. La possibilité pour les abonnés d'emprunter dans la totalité des médiathèques du réseau a mécaniquement augmenté le nombre de documents empruntables.

À la suite de ces différents développements, de nouvelles perspectives ont pris corps, dans une volonté de rendre visible pour les habitants ce réseau des médiathèques. En avril 2023, le lancement de la navette de collections commune, débute sur les 22 communes du réseau. Ce nouveau service permet aux usagers de faire venir dans leur médiathèque de rattachement les documents de leur choix, et de faire transiter les retours sans avoir à se rendre dans les médiathèques d'emprunt.

Place centrale de la médiathèque d'Auray

La médiathèque d'Auray occupe un rôle central au sein du réseau des médiathèques, par la place de commune-centre de la ville d'Auray sur le territoire de l'intercommunalité, ainsi que par l'ampleur de ses collections et de son volume d'emprunt. Ce constat se retrouve dans la fréquentation de la médiathèque d'Auray par des résidents d'autres communes du réseau.

Ce rôle moteur au sein du réseau est illustré par les premiers chiffres issus de la mise en place de la navette de collections ; durant sa première année de fonctionnement, plus de 20% des transferts de documents du réseau l'ont été en transitant par Auray soit plus de 10 000 documents.

¹ Popularisé par Ray Oldenburg, le concept de « Troisième lieu » est à l'origine tiré de la sociologie, et désigne des lieux de rencontre entre la maison et le travail. L'utilisation de ce concept pour les médiathèques a été développé par Mathilde Servet, et est devenu incontournable dans la réflexion sur l'évolution récente des bibliothèques.

(<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf>)

² <https://mediatheques-terre-atlantique.fr/>



Carte des communes formant le réseau des médiathèques
Auray-Quiberon-Terre-Atlantique (2023)

EVOLUTION DES SERVICES

Politique des publics

Politiques d'encouragement à la lecture

La ville d'Auray affiche depuis plusieurs années une volonté de mettre le public au centre de son projet culturel et d'encourager les démarches participatives, avec une attention particulière accordée aux publics dits « éloignés de la lecture ».

Ces préoccupations s'inscrivent dans les questionnements généraux en lecture publique, qui ont notamment favorisé le lancement des Contrats Territoire-lecture (CTL) en 2010, eux-mêmes héritiers des contrats villes-lecture. Dès 1999, un contrat ville-lecture avait justement été lancé à Auray et d'autres villes du Morbihan, avec pour objectif affiché la lutte contre l'illettrisme, en priorité dans les quartiers défavorisés. Une certaine continuité a été ensuite observée dans cette optique de renforcement de l'accessibilité et de l'ouverture à tous les publics, au travers du développement des partenariats institutionnels de la médiathèque (cf. *infra*), ainsi que la création d'un fonds « Facile à lire » en 2018, destiné prioritairement aux publics éloignés de la lecture.

Plus récemment, la lettre d'intention politique des élus de la Ville, en 2020, confirme largement cette optique : y est clairement mentionnée la volonté de promouvoir les droits culturels et la démocratie culturelle. Le « projet culturel » de la municipalité encourage « la participation et la co-construction des politiques culturelles » ainsi que « l'animation et la médiation culturelle », dans le but de « favoriser la cohésion sociale et l'inclusion et donner à tous un accès à la culture³. »

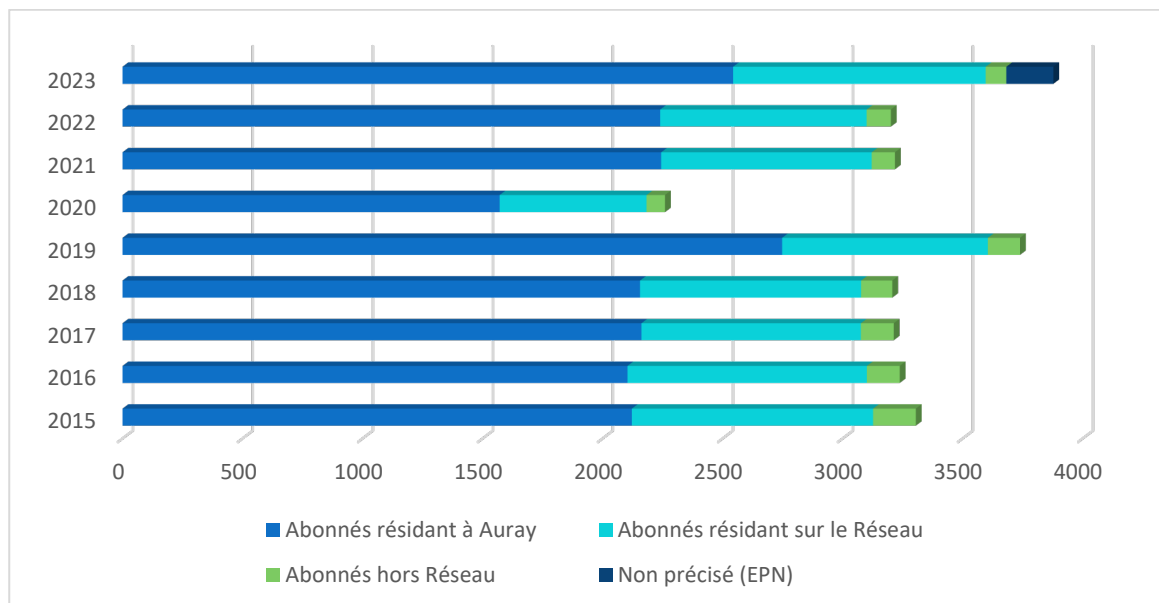
Ouverture à tous et ciblage spécifique du public Alréen

En parallèle de la nouvelle politique d'animation et de services impulsée depuis les années 2010, des mesures ont été mises en place afin de privilégier le public alréen. Jusqu'aux années 2010, le public de la médiathèque se caractérisait par une proportion conséquente d'abonnés « extérieurs » (52 % seulement des adhérents de la médiathèque étaient résidents Alréens en 2010). Un tarif moins avantageux de 50 euros annuels fut ainsi instauré pour les abonnées non Alréens.

Un changement de paradigme fut opéré avec la mise en place en 2019 d'une carte et d'une tarification commune sur le réseau de lecture publique de la Communauté de communes Auray-Quiberon-Terre Atlantique (AQTA) : la nouvelle carte permet depuis cette date une mobilité et une utilisation mutualisée pour tous les habitants des services de lecture publique des communes du territoire (à l'exception des communes de Carnac et La Trinité-sur-Mer).

3 Annexe 1 : Lettre d'intention et de cadrage d'Auray Ville Citoyenne (2020-2026)

→ Détail des abonnés à la médiathèque d'Auray



La part des abonnés inscrits à la médiathèque d'Auray et ne vivant pas sur la commune est d'environ 20%. Cette part reste stable depuis plusieurs années. Elle s'explique en partie par la centralité de la ville d'Auray au sein de l'EPCI ainsi que par le bassin de vie, de commerces et d'emploi qui s'y rattache.

Accès et fréquentation

Politique tarifaire

La gratuité pour les mineurs et les étudiants était déjà en place à la médiathèque d'Auray depuis 2011. Avec la création du réseau des médiathèques d'AQTA en 2019, une tarification commune a été instaurée : gratuité généralisée pour les moins de 18 ans, étudiants et apprentis, et harmonisation des tarifs d'adhésion à 10 € pour une carte individuelle et 15 € pour une carte famille.

L'accès reste ouvert aux usagers extérieurs au territoire, à un tarif majoré (20 €). Les règles de prêt ont également été unifiées à l'échelle du réseau : 20 documents par carte, dont 4 DVD et 2 jeux vidéo.

Dans un souci d'élargir l'accès de tous à la lecture, les élus et équipe d'Auray ont engagé dès 2021 une réflexion autour de la politique tarifaire de la médiathèque. Cette préoccupation locale a trouvé un écho à l'échelle intercommunale lors de l'élaboration, entre 2024 et 2025, du schéma de lecture publique d'AQTA. C'est dans ce contexte que le conseil municipal d'Auray a voté, en juillet 2025, la gratuité de la médiathèque, marquant ainsi une mise en œuvre concrète et anticipée des orientations intercommunales à venir.

Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture au public sont inchangés depuis plusieurs années avec ouverture les après-midis du mardi et du vendredi (14h-18h30), deux journées d'ouverture complète le mercredi (10h-12h30 et 14h-18h30) et le samedi (10h-12h30 et 14h-17h30). Le jeudi est la journée de fermeture au public.

→ **La médiathèque propose donc une ouverture de 22h hebdomadaires.**

Des modifications sont régulièrement opérées pour adapter les horaires d'été. D'importants changements sont ainsi intervenus pour la période juillet-août 2022, où les plages d'ouverture en matinée furent renforcées (voir ci-dessous) pour passer à 26h hebdomadaires.

Horaires d'ouverture « élargis » (Été 2022)

Mardi 10h-12h30
Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h30
Jeudi : 10h-12h30
Vendredi 10h-12h30 et 14h-18h30
Samedi : 10h-12h30

Notons également qu'en 2018, une demande d'élu a été faite auprès de la médiathèque pour travailler sur des scénarios d'extension d'horaires. Des propositions ont été transmises par la responsable, sans que cela ne donne suite du fait de l'augmentation estimée des coûts de fonctionnement.

Fréquentation

Le souhait affiché d'ouverture vers les partenaires, ainsi que les efforts de médiation ont porté leurs fruits en termes de fréquentation de la médiathèque.

Sur la période étalée de 2013 à 2019 notamment (soit avant la crise Covid), les chiffres de fréquentation sont particulièrement élevés pour un service d'une commune de 15 000 habitants.

L'impact des confinements et modalités d'emprunt à distance (type « click & collect ») dus à l'épidémie de Covid-19 en 2020-2021 est net, comme pour l'ensemble des établissements de lecture publique en France.

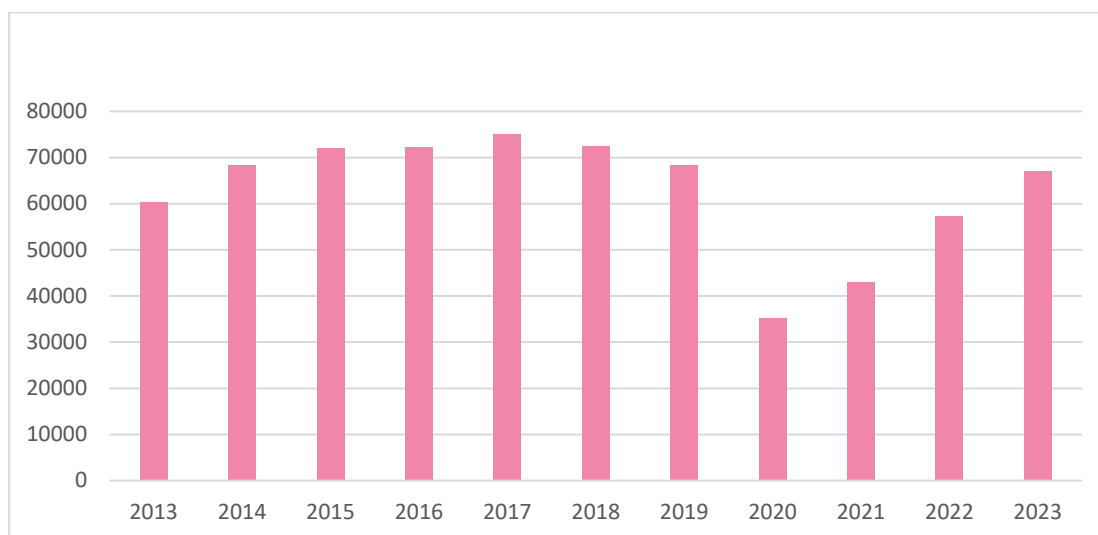
Une chute du nombre d'emprunteurs et des visiteurs est nette en 2020, puis on note une reprise du nombre d'emprunteurs en 2021 (période pass sanitaire) et un retour des visiteurs à partir de 2022.

En 2023, la fréquentation de la médiathèque reste importante sans toutefois retrouver le niveau des années pré-covid.

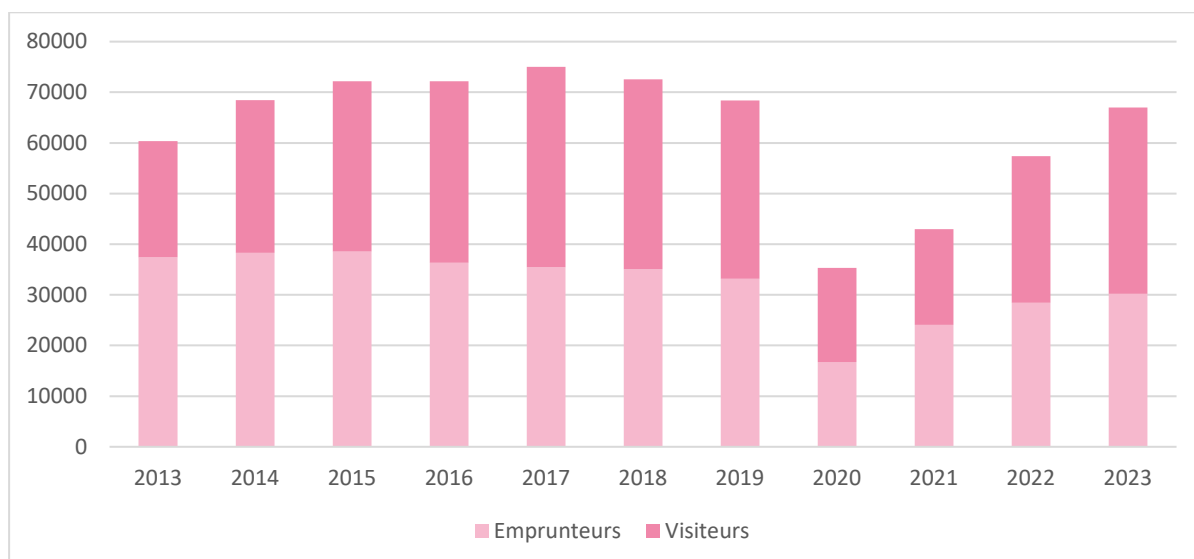
→ Evolution des chiffres de fréquentation (2013-2023)

Fréquentation 2013-2023			
Année	Emprunteurs	Visiteurs (-10%)	TOTAL
2013	37415	22962	60377
2014	38284	30150	68434
2015	38545	33602	72147
2016	36352	35802	72154
2017	35430	39597	75027
2018	35073	37460	72544
2019	33192	35199	68391
2020	16769	18534	35303
2021	24054	18898	42952
2022	28463	28913	57376
2023	30207	36808	67015

→ Evolution des chiffres de fréquentation (emprunteurs + visiteurs)



→ Distinction entre visiteurs et emprunteurs⁴



→ Gros plan sur la fréquentation mois par mois (2022-2023)



⁴ Un visiteur désigne une personne ayant fréquenté la médiathèque sans procéder à l'emprunt de documents.

Bâtiment, espaces et collections

Moyens techniques

La médiathèque d'Auray propose une solution d'emprunt et retour laissant une large part d'autonomie aux usagers, avec **3 automates de prêt/retour** permettant de procéder facilement aux opérations de base en utilisant sa carte de médiathèque. La sécurité des documents est assurée par l'encodage RFID et la présence d'un portique placé à l'entrée des locaux. Un changement de prestataire a eu lieu 2024 pour pallier les incompatibilités dans les différents systèmes d'encodage du réseau

Les **équipements informatiques professionnels de la médiathèque** (espaces publics et professionnels compris) sont composés de 11 PC⁵ auxquels il faut ajouter trois ordinateurs portables⁶.

Détail des espaces publics

Comme évoqué plus haut, la médiathèque est située dans le Centre Culturel Athéna depuis 1990. Elle bénéficie d'une surface totale de travail de 617 m², répartie en 434 m² ouverts aux publics, 94 m² de bureaux et 88 m² de magasins⁷.

Les bureaux du personnel, la salle d'équipement et l'espace de stockage sont situés au niveau R-1. Deux espaces, dits « salle Gershwin » et « salle Aurélia », sont mutualisés entre le Centre Culturel, le service Vie Associative, le service Archives et Patrimoine et le service de la Médiathèque. Ces salles sont utilisées comme espaces de réunion ou pouvant accueillir de petits spectacles et actions régulières ou ponctuelles (Racontages, lectures, escape games ou jeux vidéo).

Les espaces accueillant du public sont situés au rez-de-chaussée et au premier étage du bâtiment. On y trouve plusieurs zones bien identifiées :

- ♦ Le rez-de-chaussée propose un **Espace presse avec** un large choix de journaux et magazines ainsi qu'un **fonds « Bretagne »** récemment étoffé comprenant à la fois des ouvrages sur l'histoire, la culture et le patrimoine breton et des ouvrages en langue bretonne ;
- ♦ Toujours au rez-de-chaussée, un **espace jeunesse** regroupe la majorité des collections visant le public de la petite enfance à l'adolescence, avec à la fois des collections de fiction (albums, contes, bandes dessinées) et des collections à vocation plus didactique (documentaires, périodiques, collections en breton, livres en langue étrangère).
- ♦ L'espace le plus central du rez-de-chaussée accueille les **collections de fiction adultes**, romans (polars, SF, littérature générale, bandes dessinées).
- ♦ Un coin dévolu aux collections **« facile à lire »** et aux publics éloignés de la lecture a également été aménagé récemment.
- ♦ Du côté des équipements, l'espace de travail du personnel de la médiathèque est facilement identifiable aux **deux banques d'accueil** installées au rez-de-chaussée (l'une à l'entrée de la médiathèque, l'autre devant l'espace jeunesse). Plusieurs **postes informatiques** (contrôlés par EPN) sont disponibles dans cet espace, ainsi que des **automates effectuant le prêt/retour** des documents. Une certaine autonomie des usagers est privilégiée, les documents rendus étant ensuite déposés sur des chariots de retour avant rangement par le personnel. Les documents faisant l'objet d'une réservation ou un départ pour la navette sont quant à eux à regrouper sur une étagère située derrière la banque d'accueil.
- ♦ Le premier étage est occupé par les **collections documentaires** et les **collections sonores et vidéo** (disques, jeux vidéo, DVD). Parmi les collections documentaires, on trouve une majorité de collections adulte, mais également quelques titres plutôt à destination du public jeune, mais dont l'exiguïté de l'espace jeunesse n'a pas permis le stockage. Les collections sonores et vidéo sont elles aussi « mixtes », à la fois en direction des publics adulte et jeune.
- ♦ Comme au rez-de-chaussée, **plusieurs postes informatiques** sont à disposition des publics, ainsi que des consoles vidéo (Playstation et Switch) et **tablettes tactiles** dans un « salon numérique » aménagé devant la banque d'accueil.

5 Windows 10, Lenovo (V530s SFF), Processeur Core i3 (8ème génération) 8100/3.6 GHz -8 Go 256 Go SSD - Achat 2019.

6 1 Lenovo (V330-15IKB 81AX) Processeur Core i5 7200U / 2.5 GHz - 8 Go RAM - 1,00 - SSD 240 Go - Achat 2019 / 1 Dell (Vostro 15 3510) Processeur Intel Core i5-1135G7 de 11e génération 2,40 GHz 8 Mo RAM - Achat 2022 / 1 Dell Achat 2024

7 Chiffage issu de la lecture des plans par le programmiste Kantara.

- ◆ Plusieurs tables de travail et des fauteuils sont installées le long de la baie vitrée donnant sur le parvis du centre Athéna et sur le vallon du Reclus

Le deuxième étage, communément appelé « **mezzanine** », est utilisé comme **réserve**. Les documents qu'on y trouve sont toujours visibles sur le catalogue en ligne, avec la mention « en réserve ». Cet espace n'est pas accessible au public car il ne répond pas aux normes d'accessibilité (l'ascenseur desservant les bureaux et les deux étages de collections ne permet pas d'accéder à la mezzanine). Le lieu est en revanche utilisé comme lieu de travail pour le personnel de la médiathèque (réunions ponctuelles). Il peut également accueillir occasionnellement des petits groupes constitués pour des ateliers.

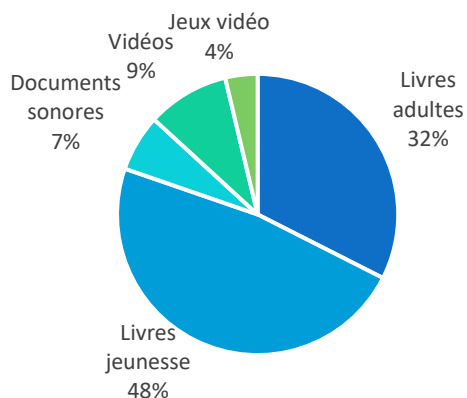
Panorama des collections

NB : L.e « panorama » ci-après constitue un premier regard sur les collections, se voulant le plus factuel possible. Une attention plus particulière sera accordée aux statistiques et à leur interprétation dans la deuxième partie de ce document, qui en constitue le diagnostic critique.

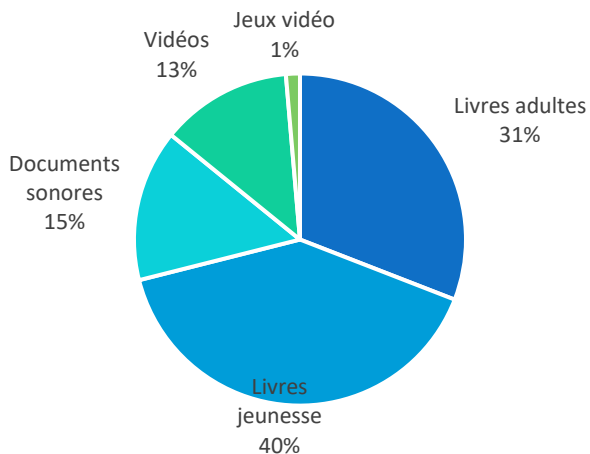
La médiathèque d'Auray, principal établissement du réseau AQTA, propose des collections variées et à vocation généraliste. L'offre documentaire est riche et multi-supports.

→ Panorama des collections par type de documents 2023

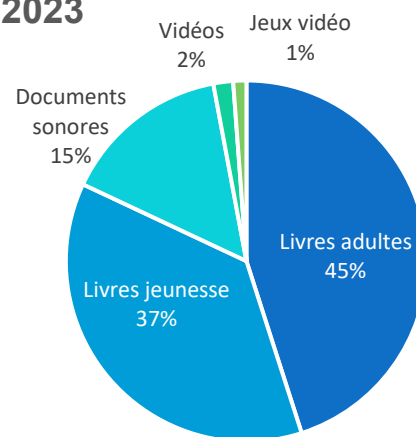
Acquisitions 2023



Collections 2023



Désherbage 2023



Le nombre d'acquisitions et de documents désébergés sont équilibrés pour les livres adultes et les documents sonores. Les collections de films (vidéos) ont été fortement élaguées en 2022 d'où le nombre peu important de documents supprimés de la base. Le fonds de Jeux vidéo étant en parti en constitution, il n'a été supprimé que les documents obsolètes ou très abimés.

Le fonds jeunesse continue à être alimenté pour répondre à la demande et il se renforce sur certains fonds : Manga- Accessibilité-1^{er} BD.

Une politique documentaire à formaliser

Il n'existe pas à l'heure actuelle de politique documentaire formalisée : les habitudes d'acquisition, désherbage et médiation sont basées sur les observations empiriques et la connaissance des habitudes des publics par les équipes. Les agents étant pour une grande majorité en place depuis de nombreuses années, l'établissement bénéficie de facto d'une expérience et d'un historique conséquents.

Fonds patrimoniaux en chantier

Les collections patrimoniales constituant la « bibliothèque historique » sont à l'heure actuelle conservées dans les réserves du service Archives et patrimoine⁸. Elles font l'objet d'un classement par ordre d'arrivée avec numéro d'inventaire (de BH1 à BH1972), et d'une indexation dans le logiciel d'archives Avenio. Ces collections sont consultables sur place uniquement. Un travail d'identification et de saisie dans le Catalogue collectif de France (CCFR) a été entamé depuis 2018, en collaboration avec la bibliothèque des Champs libres (Rennes).

Les collections en elles-mêmes sont constituées d'un ensemble de plusieurs dizaines de documents de nature diverse (livres, registres, catalogues d'exposition, thèses, brochures, revues) relatifs à l'histoire et aux coutumes de la ville d'Auray et de ses environs. Ils proviennent principalement des fonds de la Chartreuse d'Auray et peuvent être divisés en trois grands ensembles : un fonds ancien s'élevant à 419 documents, et couvrant la période moderne jusqu'à 1810 ; un fonds plus centré sur le XIXe siècle ; et un ensemble de collections sur la thématique bretonne.

Par ailleurs, des collections de périodiques de la médiathèque sont versées régulièrement pour l'alimentation du fonds du service Archives et patrimoine. Il s'agit prioritairement de revues spécialisées Bretagne (*Ar-Men*, *Chasse-marée*...).

Offre de services et médiation

La politique des publics a progressivement été adossée à une offre de services fournie, que nous pouvons détailler ci-dessus.

Accessibilité

- Un service de « Portage à domicile », destiné aux personnes âgées dans l'incapacité de se déplacer à la médiathèque, est assuré par la médiathèque. Conçu à l'origine sur le modèle du portage à domicile des repas (assuré par le CCAS), ce portage de livre ne concerne à l'heure actuelle qu'un nombre réduit de bénéficiaires par manque de personnel.
- Établi en 2018, un fonds « Facile à lire » cible particulièrement les publics dits « éloignés de la lecture ». Il propose une sélection d'ouvrages, à la fois généralistes et plus spécifiquement conçus pour les usagers souffrant de troubles DYS (troubles de l'apprentissage ou du langage). Une signalétique spécifique permet de distinguer ces ouvrages.
- L'accès aux collections a été considérablement modifié par le démarrage en 2023 d'un service de navette de collections porté par l'intercommunalité Auray-Quiberon-Terre Atlantique, permettant la mutualisation des catalogues de 22 médiathèques faisant partie du réseau.

La navette fonctionne du mardi au vendredi et passe 3 fois par semaine à la médiathèque d'Auray. Les réservations sont accessibles via l'espace personnel des usagers sur le portail commun⁹. Les documents sont réservables via leur notice, chaque exemplaire pouvant ainsi être reservable quelle que soit sa localisation.

8 Cf. document d'inventaire établi par Caroline Glain (service Archives et Patrimoine) en date du 7/10/2021 : « Refonte de la bibliothèque historique – SAP ».

9 <https://www.mediathèques-terre-atlantique.fr/>

Numérique

La médiathèque d'Auray propose depuis plusieurs années une offre riche en matière de services numériques, en parallèle à de nombreuses animations liées à ces thématiques. Plusieurs dates importantes peuvent être rappelées pour montrer ces évolutions.

- Dès 2014, une console Playstation 4 a été installée en libre-accès à l'étage Image et son, permettant aux usagers d'utiliser sur place une sélection de jeux vidéo sur des sessions d'une-demi-heure ; ainsi qu'un petit « salon numérique », offrant accès à trois tablettes à consulter sur place. L'offre a ensuite évolué : en 2023, deux consoles, une Playstation 5 et une Nintendo Switch sont utilisables sur place.

- En parallèle, un renforcement de l'accès au numérique via les postes publics a été opéré : les ordinateurs accessibles sont passés de 5 à 10, avec des équipements accessibles sur des sessions délimitées, et permettant également le jeu en réseau. Cela a permis à la médiathèque de participer à de nombreux tournois inter-médiathèques de jeux vidéo à partir de 2015 (LOL en Bib, puis Fifa en Bib, Hearthstone, Morbicraft, Rocket Bib...). Le volet « animations numériques » est également évoqué plus loin.

- Le prêt des jeux vidéo a également été lancé en 2015, renforcé ensuite par le prêt des liseuses et tablettes. Les derniers équipements numériques proposés au prêt sont les boîtes à histoires Lunii (2020), les consoles de jeux Nintendo Switch (2022), la PS4 (2023) et 5 lecteurs DVD (2025)

- En lien avec le programme d'animation et de médiation culturelle, la médiathèque propose régulièrement des séances de découvertes avec casques de réalité virtuelle, grâce aux équipements proposés au prêt par l'intercommunalité (AQTA) ou la Médiathèque départementale du Morbihan.

Médiation et action culturelle

Le dynamisme de la politique de médiation constitue une des caractéristiques de la médiathèque d'Auray. Il s'agit là d'une orientation forte, qui fait la réputation de la structure au niveau départemental et régional. Cette tendance a été portée par les directions successives depuis les années 2000, notamment à l'initiative de Kaourentine Hulaud, adjointe à la culture sous le mandat de Michel Le Scouarnec (1998-2012). Il s'agissait alors de préconiser le développement d'une politique d'action culturelle ambitieuse, en priorité en direction de nouveaux publics Alréens, ainsi que des opérations en partenariat avec le centre Athéna, le milieu associatif et les écoles. La médiathèque actuelle est héritière d'une volonté d'ouverture et de développement de l'action culturelle.

Recrutement et transversalité

Des recrutements spécifiquement consacrés à la médiation, ainsi qu'un changement de direction, en 2010-2011, ont matérialisé une volonté politique de recentrer l'action de la médiathèque. Plusieurs actions ont notamment été mises en place en direction du jeune public : création de « personnes relais » pour des interventions dans le cadre des « racontages » et des « bébés lecteurs », développement de partenariats avec le Pôle multi-accueil et le Relais d'assistantes maternelles, et mise en place d'actions transversales avec le Centre culturel Athéna (dans le cadre du festival Méliscènes), le service Patrimoine, le service réussite éducative, l'école de musique.

Rendez-vous réguliers

Plusieurs « rendez-vous » réguliers et bien identifiés par la population ont été mis en place à partir de 1995 : « bébés lecteurs » (ciblant le public de 0 à 3 ans), 2010 les « racontages » pour les 4-7 ans, ainsi que des formations adultes liées à ces actions. Ces accueils sont devenus des marqueurs forts de l'action de la médiathèque.

D'autres actions récurrentes furent également lancées auprès du public adulte : rendez-vous des lecteurs, rencontres avec des auteurs, échanges avec des bibliothécaires autour des actualités littéraires, actions thématiques en partenariat avec le centre culturel Athéna...

Partenaires scolaires

En parallèle, un programme de médiation en direction des scolaires est proposé depuis 2013 en partenariat avec les enseignants des écoles de la ville, comprenant à la fois des accueils de classes dans la médiathèque (visites, lectures, ateliers) et des interventions dans les établissements scolaires, sur temps de classe ou périscolaire. L'ensemble de ces programmes de médiation constitue un bloc particulièrement important de l'action de la médiathèque. Depuis 2022, ce programme de médiation est coconstruit avec les services de la DCDC¹⁰ et de la DEEJ¹¹ de la ville.

Numérique

Il est à noter que le numérique est aussi à l'honneur dans les actions de médiation, avec des rendez-vous réguliers proposés dans le cadre des « samedi numérique », permettant à la fois une assistance pour les usagers en demande et des présentations de logiciels ou services. Un rythme d'un samedi numérique par mois est tenu depuis 2013, avec une moyenne de 7 participants par séance.

Un volet plus « ludique » fut développé à partir de 2015 en direction d'un public plus jeune, avec la participation de la médiathèque à des tournois de jeux vidéo. Ces tournois, au nombre de 2 à 3 par an, attirent en moyenne une quinzaine de participants.

Hors les murs

Entre 2016 et 2024, la médiathèque d'Auray a renforcé sa présence hors les murs en s'appuyant sur un réseau de partenaires locaux tels que la ludothèque La Marelle, les services de la ville, le cinéma indépendant Ti Hanok ou dernièrement le centre social la Cabanatous. Des animations régulières ou ponctuelles ont été menées dans le centre-ville ou dans les quartiers politique de la ville afin de proposer des lectures, projections, rencontres, jeux géants ou des ateliers créatifs à destination de publics parfois éloignés de l'offre culturelle.

Reconnaissance des pairs

Ces différentes propositions, couvrant un éventail de publics particulièrement larges, bénéficient d'un relai par une communication dynamique, notamment sur les réseaux sociaux. Ces actions furent récompensées en 2018 par l'obtention du Prix de l'animation décerné par Livre Hebdo.

Droits culturels et participation

Depuis 2021-2022, une évolution significative de la médiation s'est engagée au sein du service, marquée par une orientation plus affirmée vers la prise en compte des droits culturels.

Cette dynamique s'appuie sur la lettre d'intention des élus de la Ville d'Auray (2020) et s'est inscrit en résonnance avec la promulgation de la loi Robert en 2021¹².

Reconnaître à chacun le droit de participer pleinement à la vie culturelle, de vivre et d'exprimer sa propre culture représente un tournant important pour la médiathèque. Ce changement de regard, bien que déjà inscrit dans la loi NOTRe depuis 2015, prend petit à petit une place plus concrète et structurante dans les projets portés par la direction et par l'équipe.

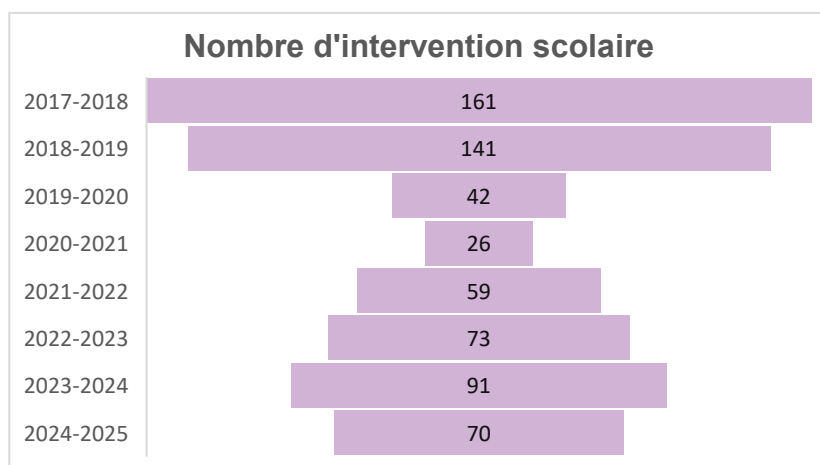
10 Direction Cultures et Droits Culturels depuis 2024 (ex : Direction Action Culturelle)

11 Direction Education Enfance et Jeunesse

12 Article 2 ¶ Par leur action de médiation, elles - les médiathèques - garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels

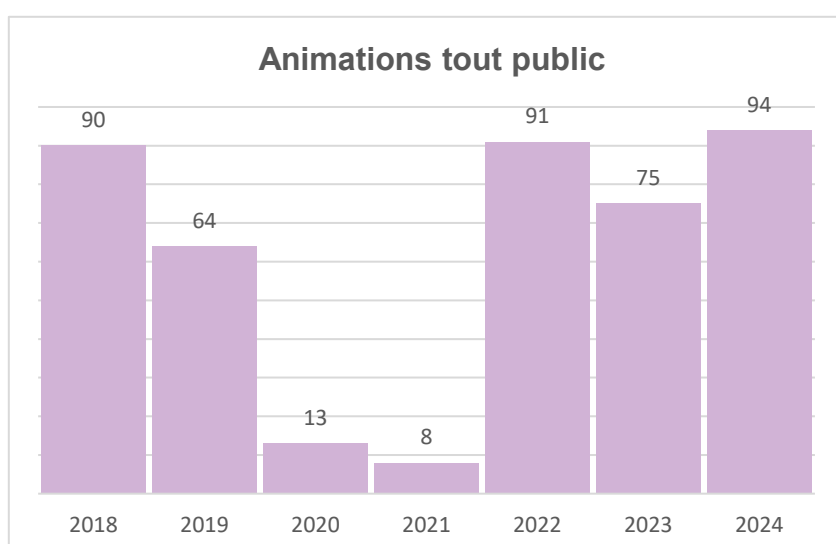
→ **Médiation en direction des publics scolaires et périscolaires**

Année	Accueils scolaires	Effectif total
2017-2018	161	2986
2018-2019	141	2331
2019-2020	42	771
2020-2021	26	458
2021-2022	59	874
2022-2023	73	903
2023-2024	91	1184
2024-2025	70	857



→ **Animations tout public à la médiathèque**

	Nombre d'animations	Total Public
2018	90	2050
2019	64	1493
2020	13	377
2021	8	238
2022	91	1432
2023	75	1489
2024	94	2280



Nous notons que 2018 implique la fin des T.A.P, temps d'accueils périscolaires mis en place en 20214 et pour lesquels la médiathèque avait été fortement mobilisée.

De 2019 à la rentrée 2022, le covid n'a pas permis de travailler avec les scolaires comme à l'accoutumé et malgré le déplacement des médiathécaires dans les écoles, les rencontres ont été très impactées. Un retour à la normale s'installe durant l'année 2022-2023.

Après un passage à vide en 2020-2021 du fait du covid et de l'impossibilité technique d'accueillir des publics, la médiathèque a repris ses propositions de médiation tout public en 2022

Outils de communication

Plusieurs outils de communication sont utilisés par la médiathèque : une **infolettre** mensuelle est envoyée aux usagers pour l'information concernant les animations et rencontres (logiciel Brevo). Une communication papier, mise en page avec le logiciel InDesign, récapitule également les animations à venir sur une période trimestrielle.

La médiathèque a également développé son usage des **réseaux sociaux**, et notamment une page Facebook suivie par plus de 6000 abonnés, dont le ton est apprécié par le public et a participé au rayonnement de l'établissement. Plus récemment, des comptes Instagram et Tiktok ont également été développés. La médiathèque participe aussi activement à l'alimentation de l'application déployée sur la ville « Mon village »

Les partenariats développés par la médiathèque

La médiathèque entretient des liens avec de nombreux partenaires. La cartographie ci-après se veut aussi exhaustive que possible mais évolue régulièrement au gré des projets.

A noter que les pictogrammes en début de titres informent du degré de partenariat avec les structures.



Partenariat régulier

Partenariat partiel

Pas de partenariat

Moyens financiers et budget

Malgré le contexte général de tension financière, le budget de la médiathèque a été globalement épargné sur les exercices budgétaires 2021-2024.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Gestionnaire	Chap	Nature officielle	Libellé nat	CA 2021	CA 2022	BP 2023	BP 2024
MEDIATHEQUE	011	60623	ALIMENTATION	18	586	800	800
		60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	6 886	6 617	7 700	7 000
		6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	764	-434	1 000	500
		6065	LIVRES, DVD, CD (BIBLIO., MEDIATHEQUE)	60 607	67 152	61 000	61 000
		61358	AUTRES	241	238	250	250
		6156	MAINTENANCE	1 321	1 321	1 340	1 340
		6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	8 867	8 363	10 000	10 450
		6188	AUTRES FRAIS DIVERS	550	382	525	0
		6231	ANNONCES ET INSERTIONS			600	700
		6236	CATALOGUES ET IMPRIMES		12	2 750	2 750
		6238	DIVERS		99	0	1 100
		627	SERV. BANCAIRES ET ASSIMILÉS	38	46	90	90
		6288	MEDIATION	1 288	8 786	16 000	10 000
				80 580	93 168	102 055	95 980
	65	65818	AUTRES	638	772	630	750
				638	772	630	750
Total MEDIATHEQUE				81 218	93 940	102 685	96 730

Répartition budgétaire pour les acquisitions :

→ Imprimés

Depuis 2021, la répartition budgétaire des acquisitions imprimés a été écrite pour 3 ans.

Elle est la traduction simplifiée des orientations souhaitées pour le fonds documentaire et formalisée dans la création de 6 lots constituant le marché de fournitures de livres non scolaires.

On y retrouve :

Lot n° 01 : FICTION ADULTES avec la librairie Auréole d'Auray

Lot n° 02 : FICTION JEUNESSE avec la librairie « Comme dans les livres » de Lorient

Lot n°3 : DOCUMENTAIRE avec la librairie « Vent de soleil » d'Auray

Lot n°4 : ACCESSIBILITE avec la librairie « Vent de soleil » d'Auray

Lot n° 05 : BRETAGNE avec la librairie « Coop Breizh » de Lorient

Lot n° 06 : BANDE DESSINEE avec la librairie « Jardin des bulles » de Vannes

Dans ces lots sont répartis les budgets par type de documents ou typologie de public.

Répartition annuelle des collections imprimés	
Fictions adultes	7 800 €
Fictions jeunesses	8 500 €
Documentaires adultes	2 500 €
Documentaires jeunesses	1 550 €
Livres en gros caractère	2 000 €
Livres DYS- FAL	1 000 €
Culture bretonne	1 300 €
BD adultes	3 500 €
BD jeunesses	3 500 €
TOTAL	31650 €

→ Presse

Un budget annuel de 9 000 € est dédié à la presse papier :

51 titres hebdomadaires, mensuels ou trimestriels à destination des adultes

17 titres hebdomadaires, mensuels ou trimestriels à destination de la jeunesse

5 journaux nationaux donc 2 titres de presse régionale quotidienne

La majorité des titres est achetée via la plate-forme Ebsco sans marché public.

→ Jeux Vidéo

Un budget de 5 000 € est dédié à l'achat de jeux vidéo plus spécifiquement des jeux de Nintendo Switch et de Playstation 5.

→ Musique et Cinéma

Un budget de 11 500 € est dédié à l'achat de films jeunesse et adulte et 3500 à l'achat de CD majoritairement adulte.

Subventions 2022-2024

La période de relance ayant suivi la période de confinement due à l'épidémie de Covid-19 a également été marquée par des apports financiers sous la forme de subventions d'État, relayées en région par les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) ainsi que par le Centre National du livre (CNL) : le plan France Relance a ainsi permis une aide directe à l'acquisition de 6000 euros en 2022, avec une répartition sur l'ensemble des collections jeunesse et adulte.

La DRAC est régulièrement sollicitée pour l'accompagnement financier de projet de médiation impactant comme le dispositif « Des livres à soi » co-porté avec le centre social ou plus récemment « le plan lecture-loisirs », impliquant un travail de refonte des BCD des écoles publiques et la formation d'animateur lecture au sein des effectifs de la ville.

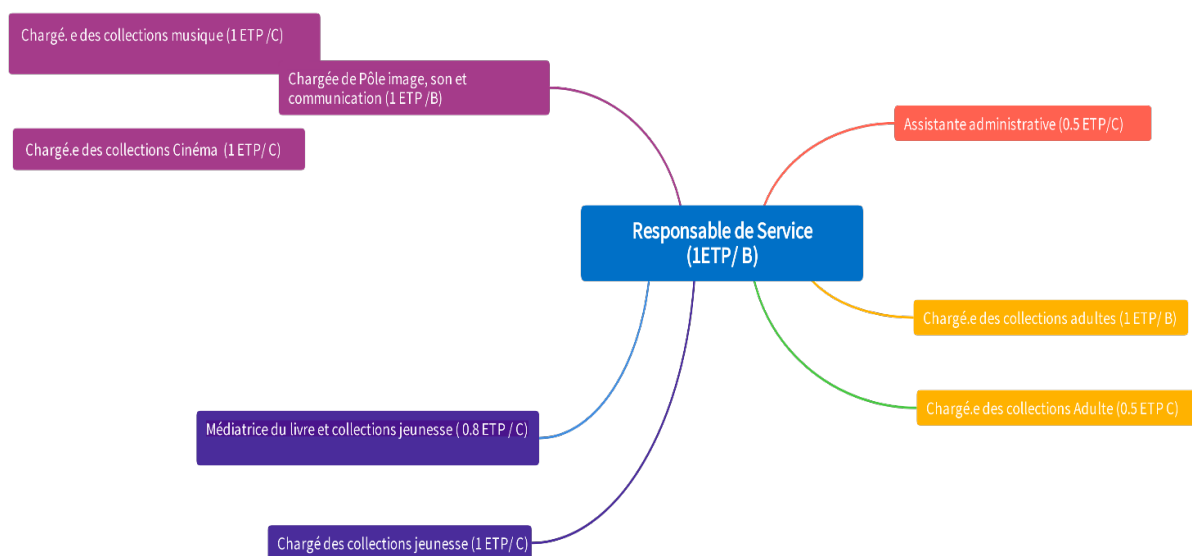
Ressources humaines

En 2024, l'équipe de la médiathèque est constituée de **9 agents** dont le temps de travail équivaut à 7,7 ETP. Le détail est le suivant :

- 1 Assistante principale de conservation du patrimoine (1 ETP)
- 2 Assistante de conservation du patrimoine (2 ETP)
- 5 Adjointes 1ère classe du patrimoine (4,3 ETP)
- 1 Adjointe administratif (0,40 ETP).

La **moyenne d'âge** de l'équipe titulaire (hors remplacements ponctuels) en 2024 est de 43.6 ans, soit légèrement en dessous de la moyenne nationale de la Fonction publique territoriale (45, 2 ans d'après les chiffres de 2021).

→ Organigramme État des effectifs officiels en date du 01/06/2024



→ Évolution des effectifs sur 10 ans

	2013	2016	2018	2020	2022-2024
Nombre d'agents	11 (8,48 ETP)	10 (7,63 ETP)	9 (7,7 ETP)	9 (7,7 ETP)	9 (7,7 ETP)
Observation	2016 : un départ en retraite non remplacé. 2017 : départ d'un agent, temps plein proposé à un agent déjà en poste 2025 : création d'un poste accessibilité et public éloigné				

Au vu des toutes ces caractéristiques et informations, la médiathèque d'Auray est classée comme établissement majeur (Classe A) selon les critères de l'ADB.

PARTIE II. DIAGNOSTIC CRITIQUE

ÉLÉMENTS D'ANALYSE ET DE COMPARAISON

Fréquentation

→ Pic de fréquentation et impact de l'épidémie de Covid-19

Une brève analyse des chiffres de fréquentation sur la décennie 2013-2022 permet de déceler plusieurs tendances et ruptures. Une progression constante et régulière s'observe entre 2013 et 2020. La période de confinement due à l'épidémie de Covid-19 a bien sûr marqué une rupture et la fréquentation retrouve progressivement ses niveaux d'avant crise sans toutefois retrouver la fréquentation record de 2017.

→ Éléments relatifs aux horaires d'ouverture

Le tableau ci-dessous donne quelques éléments de comparaison avec des médiathèques de villes comparables en Bretagne et permet de constater que les 22 heures d'ouverture hebdomadaire sont en effet inférieures aux pratiques d'accueil alentour, ainsi qu'à la moyenne nationale pour les équipements de ville de 15 000 habitants (25h).

Auray (56)	22h
Hennebont (56)	18h
Ploemeur (56)	25h
Pontivy (56)	31h hiver / 26h été
Quimperlé (29)	31h
Douarnenez (29)	25h
Morlaix (22)	26h
Lamballe (22)	26h

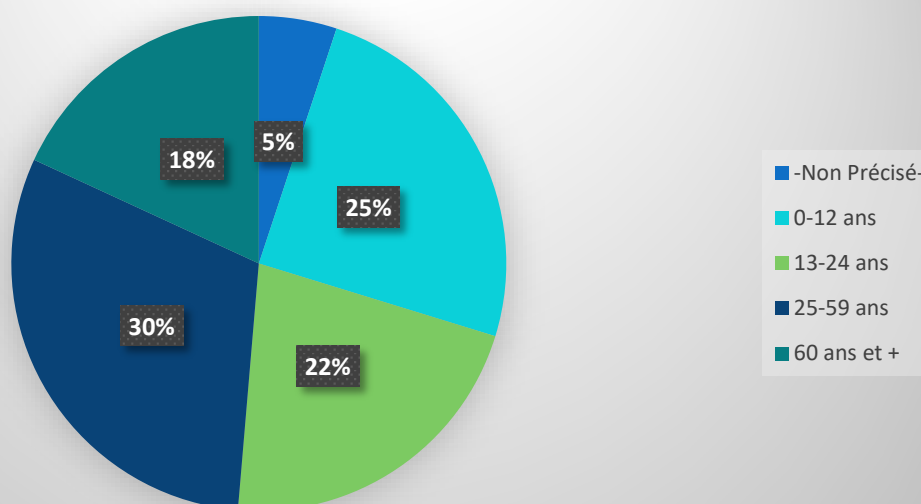
Une expérimentation fut menée à l'été 2022 pour évaluer l'impact d'un accroissement des horaires d'ouverture sur la fréquentation de la médiathèque. L'analyse de la fréquentation heure par heure sur cette période estivale 2022 permet de constater que le public a plutôt bien réagi à ces nouvelles propositions : la fréquentation sur les matinées est globalement bonne.

→ Evolution et répartition des abonnés actifs [Moyenne 2013-2023]

NB : le nombre d'abonnés « actifs » permet de lister les abonnés effectuant réellement des emprunts sur site (et non par site d'appartenance).

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre total abonnés	3300	3302	3299	3240	3213	3207	3404	3249	3364	3909	3958

Nombre d'abonnés 2023

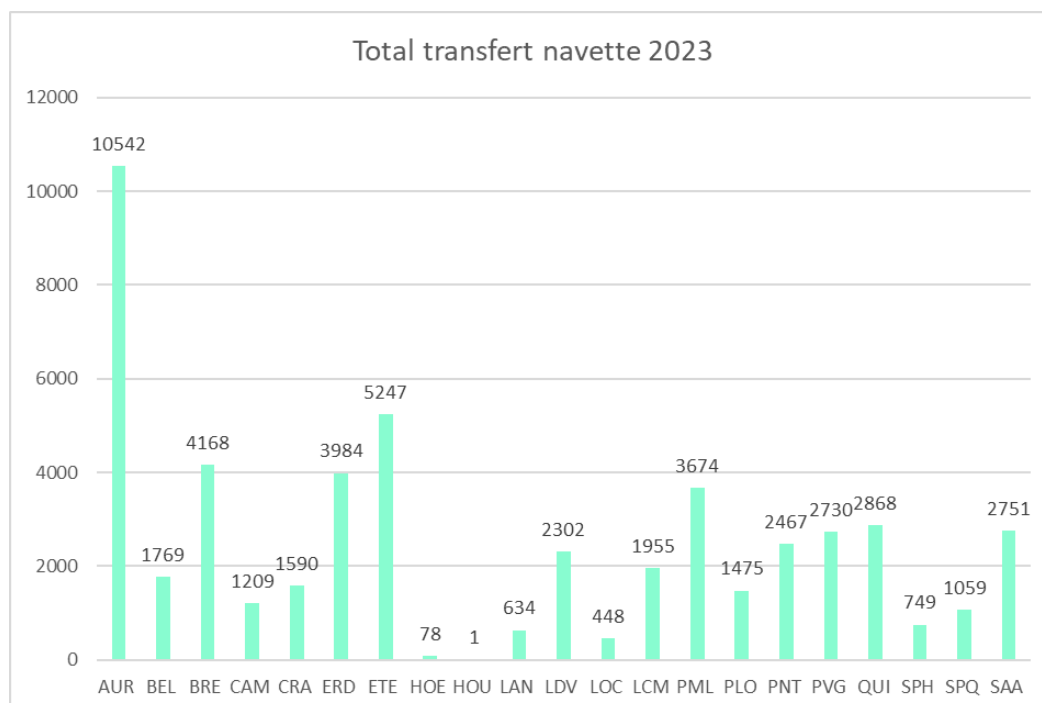


Nous constatons une augmentation régulière du nombre d'inscrits avec une répartition plutôt équilibrée entre les 0 -59 ans. Toutefois, au vu des données, nous constatons une surreprésentation des moins de 12 ans qui sont ici 25 % des abonnés alors qu'ils représentent moins de 14% des habitants.

A contrario, les abonnés de plus de 60 ans sont les moins représentés ; ils correspondent ici à 18% des abonnés alors qu'ils représentent 33% à l'échelle de la ville.

→ Intercommunalité :

Ce rôle moteur et central au sein du réseau précédemment évoqué dans la partie I est illustré par les premiers chiffres issus de la mise en place de la navette de collections. Durant sa première année de fonctionnement, plus de 20% des transferts de documents du réseau ont transité par Auray, soit plus de 10 000 documents.



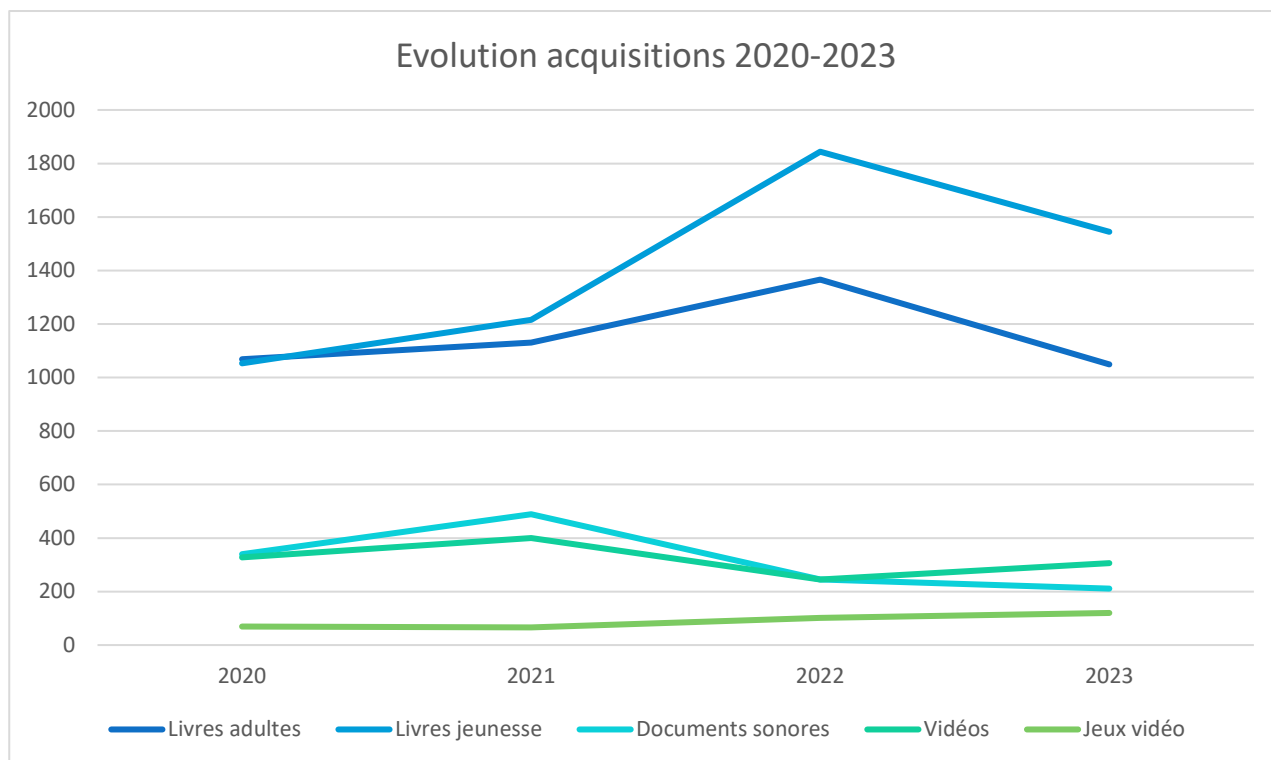
	AUR	BEL	BRE	CAM	CRA	ERD	ETE	HOE	HOU	LAN	LDV	LOC	LCM	PML	PLO	PNT	PVG	QUI	SPH	SPQ	SAA
Total transfert	10542	1769	4168	1209	1590	3984	5247	78	1	634	2302	448	1955	3674	1475	2467	2730	2868	749	1059	2751
% de transferts	20,4	3,4	8,1	2,3	3,1	7,7	10,1	0,2	0,0	1,2	4,5	0,9	3,8	7,1	2,9	4,8	5,3	5,5	1,4	2,0	5,3

Collections : statistiques d'acquisitions et de prêts

Préambule :

La médiathèque d'Auray n'est pas encore dotée d'une politique documentaire impliquant une analyse fine de l'offre documentaire et sa mise en adéquation avec la demande du territoire et le projet culturel. C'est pourquoi nous allons chercher à traduire des tendances en attendant un prochain travail de fonds courant 2026.

→ Acquisitions sur la période 2020-2023



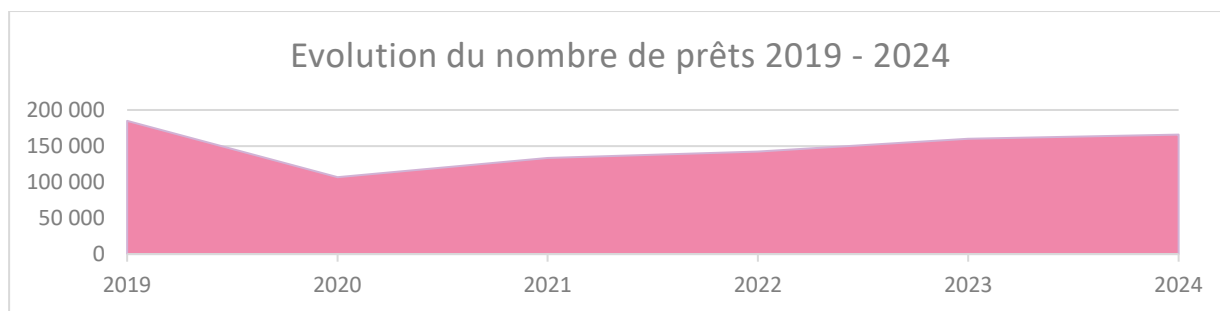
Comme indiqué plus avant, l'année 2022 a été marquée par l'augmentation importante du nombre de documents imprimés achetés du fait des subventions France Relance.

En 2023, le nombre de documents achetés se rapproche des chiffres de 2021, avec toutefois une augmentation marquée des achats de documents jeunesse.

Les achats des documents sonores (CD) et vidéos (DVD) sont en baisse progressive, une répartition impliquant une augmentation du budget jeux vidéo a permis de renforcer ce fonds attractif.

→ Evolution des prêts sur la période 2019-2024

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
TOTAL PRÊTS	184 901	106 741	133 474	142 276	159 945	165 699



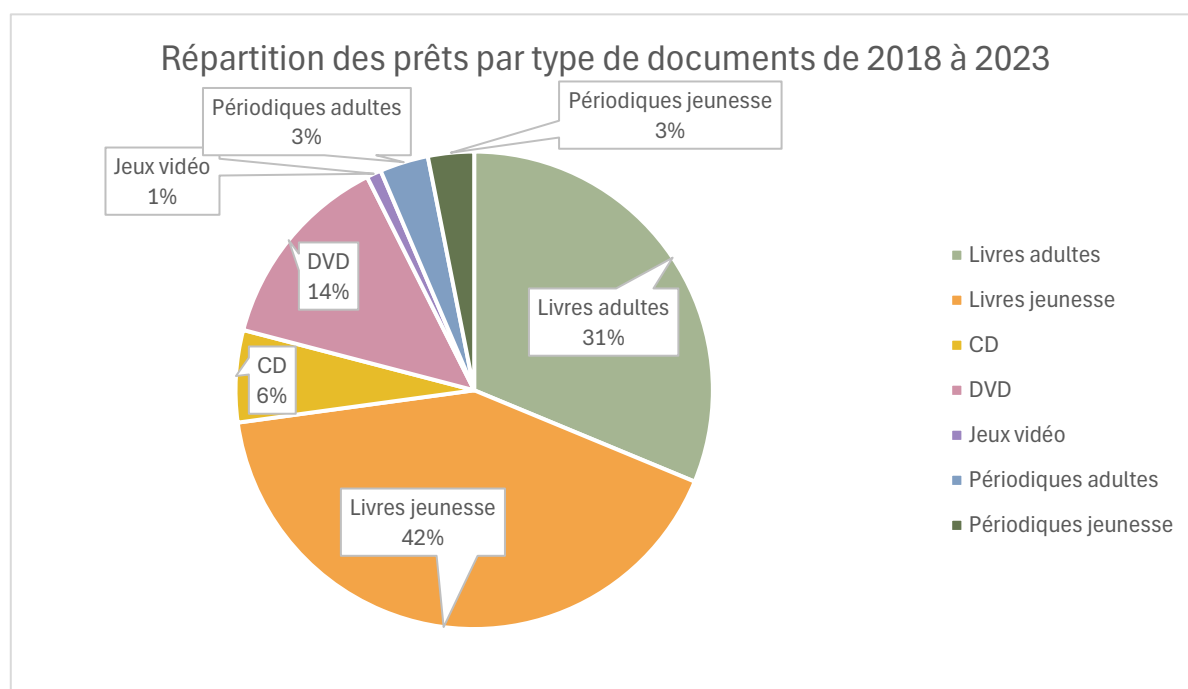
Un creux notable est visible du fait du covid et des restrictions d'accès à la médiathèque qui en ont découlé en 2021.

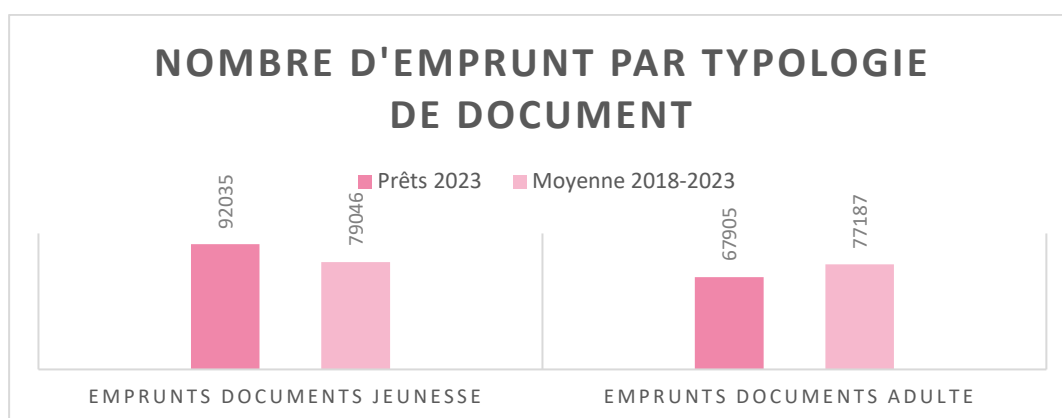
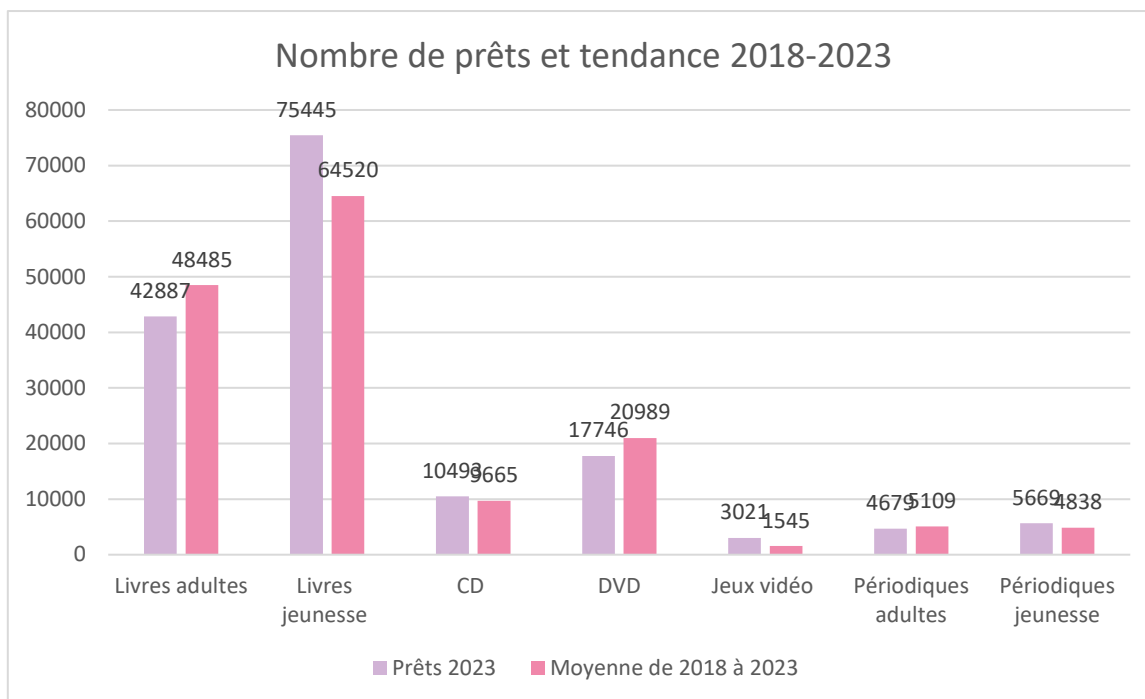
De ce fait, pour avoir une vision plus nette, le tableau et le graphique ci-dessous reprennent la répartition des prêts en moyenne par type de documents sur les 6 ans.

En lissant les chiffres, nous atténuons donc le creux des périodes de confinement ou de « click & collect » (les chiffres de l'année 2019 et 2020 étant différents d'une année « normale »).

Pour pouvoir comparer cette moyenne par type de documents et donner une tendance générale, les chiffres de prêts de 2023 ont été inclus dans le graphique ci-après, puis répartis par typologie de public.

Type de document	Moyenne 2018-2023
Livres adultes	48485
Livres jeunesse	64520
CD Adultes	9127
Cd Jeunesse	409
DVD Adulte	14466
DVD jeunesse	7735
Jeux vidéo	1545
Périodiques adultes	5109
Périodiques jeunesse	4838





Dans le détail, les principales catégories de prêts sont réparties comme suit :

Comme pour les acquisitions, un constat rapide permet de distinguer 3 tiers distincts, avec quelques nuances :

- 1 tiers des emprunts concerne les livres jeunesse (fiction et documentaires confondus)
- 1 tiers les livres adultes (idem)
- 1 quart concerne les collections image et son adultes (CD et DVD).

Le détail des emprunts semble en adéquation avec la répartition des acquisitions, ce qui dénote une bonne expertise métiers de l'équipe entre les choix documentaires généraux et les attentes du public.

→ Comparaison avec les moyennes nationales

Les chiffres de la médiathèque d'Auray, tant au niveau des acquisitions que du nombre d'emprunts, se situent largement au-dessus des moyennes nationales pour des collectivités de taille comparable.

Au vu des données compilées par la synthèse 2021 de l'Observatoire de la lecture publique ¹³ :

- ♦ La médiathèque d'Auray a un volume de prêts comparable à une médiathèque d'une collectivité de plus de 35 000 habitants

- ◆ Le nombre de documents imprimés, sonores et visuels acquis annuellement serait comparable à une commune comprenant entre 20 000 et 30 000 habitants

Donc, malgré des chiffres largement au-dessus des moyennes nationales pour une collectivité de taille comparable, il y a une adéquation manifeste entre le volume d'achats et le volume d'emprunts annuels.

→ Des collections jeunesse à fort taux de rotation

Comme dans de nombreux établissements de lecture publique, les collections jeunesse constituent le principal moteur à l'emprunt pour la médiathèque d'Auray. Cette tendance observable au quotidien est confirmée par un coup d'œil rapide sur les statistiques de prêt.

Les collections jeunesse bénéficient d'une habitude d'emprunt importante et en quantité. En effet les parents ont tendance à emprunter beaucoup de livres jeunesse pour leurs enfants, les albums et bandes dessinées pouvant se lire rapidement et ainsi favoriser une rotation importante.

Ce constat entraîne mécaniquement un travail de rangement et de reclassement important et régulier des collections jeunesse.

→ Un fonds adulte dynamique

Les collections adultes regroupent les romans dits de littérature générale, les polars, la science-fiction ainsi que les documentaires.

Du fait d'une harmonisation de typologie de publics et de type de documents, nous ne sommes plus en mesure de comparer les emprunts fictions et documentaires. Toutefois, au vu des rangements de chariots lors des permanences publiques, c'est la partie fiction qui porte les deux tiers du nombre d'emprunts pour le secteur adulte.

→ Des collections jeux vidéo très attractives

Le fonds de jeux vidéo (PS4, PS5 et Switch) rencontre un vif succès. Malgré un emprunt limité à deux jeux par abonné, ce fonds connaît une forte demande, confirmée par les statistiques de prêt.

Ce dynamisme s'explique en partie par le coût d'achat élevé des jeux vidéo, qui rend leur emprunt en médiathèque particulièrement attractif pour les usagers. Ce fonds constitue un véritable moteur de fréquentation, notamment auprès des familles, adolescents et jeunes adultes.

→ Des collections Image et son toujours empruntées

Les DVD et CD ne sont pas considérés comme les collections les plus attractives à l'heure actuelle dans les médiathèques. On constate pourtant à Auray un maintien d'un taux d'emprunt satisfaisant, quoi que s'érodant doucement.

→ Une place centrale dans le réseau

L'activité de la médiathèque d'Auray atteint 165 000 prêts multi-supports par an, soit environ 11,4 prêts par habitant si l'on considère uniquement la population communale. Ce résultat, près de quatre fois supérieur à la moyenne nationale des bibliothèques municipales,¹⁴ place Auray parmi les équipements les plus performants de sa catégorie démographique. Cette réussite tient en grande partie à la qualité du service proposé, mais aussi à sa position stratégique au cœur de la ville centre de l'intercommunalité. Accessible, attractif et reconnu pour ses animations et ses collections, le service attire un public bien au-delà des frontières communales, affirmant ainsi son rôle de véritable équipement rayonnant sur l'ensemble du territoire d'AQTA.

14 Synthèse 2021 de l'Observatoire de la lecture publique

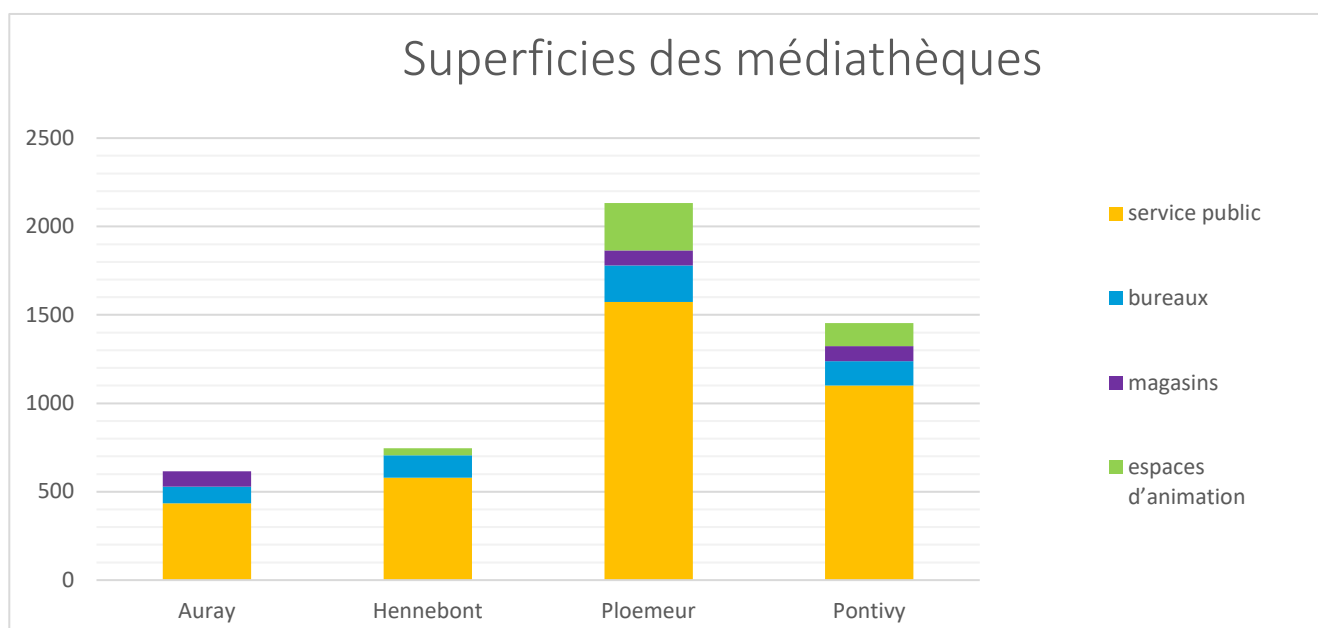
Taille des locaux

Les données répertoriées dans la synthèse 2018 de l'Observatoire de la lecture publique sur le site du ministère de la Culture font état d'une moyenne de 6.1 m² de surface pour 100 habitants de la commune concernée.

Toutefois, les préconisations de l'état recommandent 0.07 à 0.09 m² par habitant pour la mise en œuvre d'un projet de construction. En prenant cette base de calcul, l'agglomération alréenne comptant 14 571 habitants ¹⁵, la surface attendue pour la médiathèque serait d'environ 1 069 à 1 525 m².

A ce titre, les 617 m² actuels apparaissent clairement sous-dimensionnés. En affinant les choses, ce sous-dimensionnement est manifeste, notamment en prenant pour élément de comparaison des communes morbihannaises de taille comparable, telle que Pontivy ou Ploëmeur.

→ Comparatif de tailles de médiathèques (villes de 15 000 habitants)



Un travail de préprogrammation en 2021 a été établi pour le Cabinet Kantara¹⁶ afin d'établir la faisabilité ou non d'une extension de la médiathèque sur site ou près d'un possible complexe socio-culturel et sportif au Bel Air. Le scénario d'une extension de la médiathèque sur site a été validé. Puis, le cabinet Etyo a été chargé de travailler sur la programmation de la rénovation thermique de l'Espace Athéna et de l'extension de la médiathèque.

Après définition des usages et des besoins, une proposition a été faite d'un chantier en deux phases :
¹⁷

- ♦ Phase 1 : 2026, début des travaux de rénovation thermique du bâtiment
- ♦ Phase 2 optionnelle : 2030, début des travaux d'extension de la médiathèque

Un concours d'architecte a été organisé au printemps 2024 et 3 cabinets ont été retenus pour présenter leur projet à l'automne 2024 et c'est le cabinet de David Cras qui a été sélectionné.¹⁸

¹⁵ Chiffres officiels de la Direction générale des services en date du 1er janvier 2023.

¹⁶ Annexe n°2 : Extrait du pré-programme Kantara

¹⁷ Annexe n°3 : Extrait du Programme Etyo

¹⁸ Annexe 4 : APD du projet du cabinet David Cras

Volume d'animations proposé

L'offre de médiation est riche et constitue un point fort évident de la médiathèque, en même temps qu'un marqueur fort de son identité. Cela étant, comme nous avons commencé à l'indiquer, des évolutions vers une offre plus ciblée et moins chronophage a déjà été amorcée et devrait se confirmer.

→ Médiation en direction des scolaires

En lien avec la DEEJ, une réflexion a été lancée par la DCDC et la médiathèque afin de développer une nouvelle approche, la médiathèque devant progressivement passer d'une logique de « prestataire » de médiations à celle de formatrice.

A ce titre, l'expérimentation menée en 2023-2024 à l'école Tabarly, destinée à former un agent de la DEEJ aux problématiques de lecture publique afin de proposer aux élèves une médiation « in situ » sera poursuivie en 2024-2025 et 2025-2026 dans les 2 autres BCD des écoles publiques. Un financement DRAC « lecture et loisirs » pour la session 2024-2025 a permis de proposer un renforcement des fonds documentaires à l'école du Loch, l'achat de nouveau mobilier ainsi qu'un budget pour mener des médiations sur l'année.

Depuis 2024, plusieurs propositions faites aux scolaires prennent la forme de « parcours » comportant entre 3 et 7 rencontres au cours de l'année. Ce nouveau format, est l'occasion de construire une proposition culturelle complémentaire à la proposition éducative. Ces parcours valorisant une œuvre, un artiste ou une discipline, seront par la suite les formats de propositions privilégiés pour donner une dimension plus pérenne aux interventions dans le milieu scolaire.

→ Médiation en direction des publics éloignés et participation

Dans le même temps, les projets de partenariat ciblés et axés sur les droits culturels seront reconduits et renforcés. Entre autres les actions en direction des publics éloignés en s'appuyant sur deux dispositifs structurants : Des livres à soi, qui favorise l'accès à la lecture et le soutien à la parentalité et Lecteurs-acquéreurs, qui permet aux enfants de choisir des ouvrages pour enrichir les collections et développer leur engagement citoyen. À l'avenir, ces dispositifs seront renforcés par de nouveaux projets en partenariat avec le centre social et les services médico-sociaux.

→ Schéma de lecture publique intercommunal

Le schéma de lecture publique du réseau des médiathèques Terre Atlantique, c'est à dire la nouvelle feuille de route 2025-2030 pour les 22 médiathèques du réseau, a été élaborée en concertation avec les élus intercommunaux, les acteurs du territoire et les agents des médiathèques durant l'année 2025. Ce schéma place les habitantes et habitants au cœur du projet. Il vise à mutualiser et rendre accessible l'offre culturelle, valoriser le patrimoine local et la langue bretonne, à favoriser l'accueil au travers de médiathèques accueillantes, et à encourager la coopération entre professionnels, bénévoles et citoyens. Ces objectifs s'inscrivent en cohérence avec le projet culturel de la ville et le projet de service de la médiathèque d'Auray.

→ Repenser l'organigramme en lien avec les missions de médiation

Tout au long de l'année, l'équipe de la médiathèque s'engage auprès des partenaires et du public à proposer un programme d'actions et d'animations en lien avec l'actualité culturelle, des services et de la ville ou une thématique choisie.

Toutefois ce développement et les animations furent pendant de nombreuses années portées quasi essentiellement par le poste de médiatrice créé en 2014 entraînant une charge trop importante de travail, un investissement moindre du reste de l'équipe sur les questions partenariales et une programmation rendue fragile en cas d'absence de la personne en poste.

C'est pourquoi il est essentiel qu'une nouvelle structuration du service, portée par la responsable de service, permette une redéfinition des missions et une réorganisation des fiches de poste afin de répartir la médiation sur l'ensemble de l'équipe. Ce travail de réajustement, conduit et accompagné par l'encadrement, permettra au poste de médiatrice de se recentrer sur des missions de coordination et de lien avec les publics et les partenaires.

Ressources humaines

Pour rappel, les effectifs en 2024 sont de 9 agents pour 7,7 ETP.

Les évolutions de personnel sur 10 ans font état d'une perte de 2 agents et de 0,80 % de temps de travail.

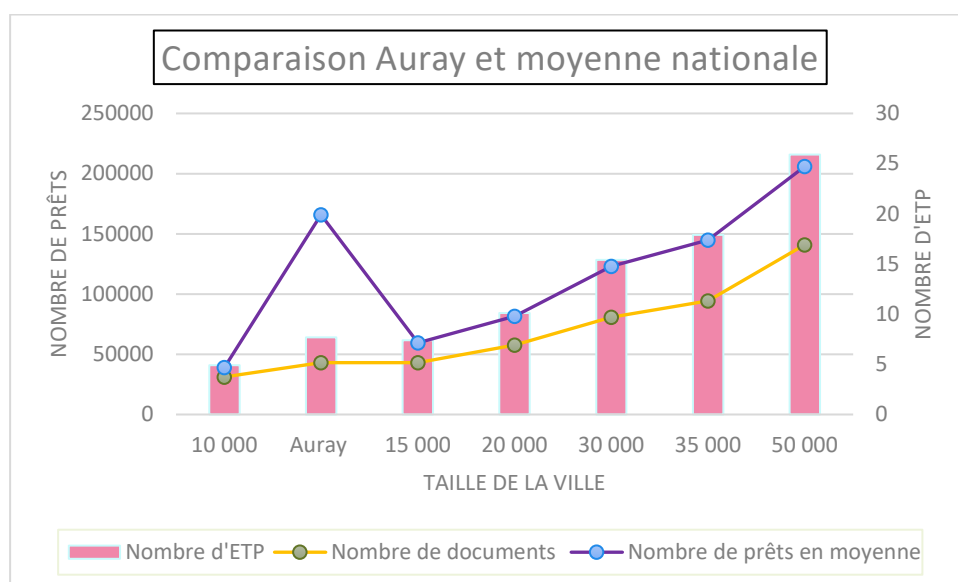
Toutefois au regard des projets et des nouveaux services développées depuis 2022, l'équipe municipale a voté en conseil municipal, en juillet 2025, la création d'un poste (catégorie B) destiné à coordonner les missions liées à l'accessibilité et aux publics éloignés afin de pérenniser la dynamique des projets entrepris avec le partenaire.

Il convient de noter dans le même temps que les chiffres de comparaison d'établissements pour des villes de taille similaire (15 000 habitants) font état d'une moyenne nationale de 7.4 ETP.

Conclusion

Voici un tableau permettant de situer l'activité du service de la médiathèque d'Auray ainsi que des moyens qui lui sont alloués

Nombre d'habitants	Nbre d'emprunteurs	Nombre de documents	Nombre de prêts en moyenne	Surface de la structure	Nombre d'ETP
10,000	1200	31200	39,000	680	4.9
Auray	4150	43600	166,000	600	8
15,000	1700	43100	59500	1100	7.4
20,000	2300	57700	81700	1300	10.1
30,000	3300	80,800	123,000	2100	15.4
35,000	3700	94400	145000	2400	17.9
50,000	5300	141000	206000	3400	25.9



La médiathèque d'Auray se distingue par une activité exceptionnelle. Avec 4 150 emprunteurs et 166 000 prêts annuels, elle dépasse largement les standards attendus pour sa taille et se situe en réalité au niveau d'une médiathèque desservant 35-50 000 habitants.

En comparaison, ses collections (43 600 documents) correspondent à sa population réelle, mais la surface de 660 m² et le personnel de 8 ETP sont bien en-deçà des moyennes observées pour une telle activité. **Cette disproportion entre activité et ressources montre que la médiathèque fonctionne au-delà de ses capacités prévues pour sa taille réelle.**

Pour accompagner l'activité soutenue de la médiathèque d'Auray, il pourrait être pertinent de renforcer les effectifs afin de mieux gérer le volume élevé de prêts et d'emprunteurs, d'optimiser la surface et l'aménagement du service pour un accueil plus confortable des publics et des collections. Réfléchir à l'adaptation de la politique documentaire en renouvelant et enrichissant les collections pour mieux répondre à la forte rotation des prêts et aux besoins des usagers.

FOCUS SUR LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE « AURAY CÔTÉ CULTURE » 2022

Matériau utilisé : Retours en ligne, questionnaires et urne mise à disposition dans la médiathèque.

La Ville d'Auray s'est lancée en 2022 dans l'enquête « Auray côté Culture », projet d'ampleur mené avec l'aide logistique et technique des cabinets Esopa et Cuesta, afin d'interroger les habitants sur leur perception de la politique culturelle. Grâce à l'implication des personnels, un matériau riche a été recueilli : 659 questionnaires en ligne, ainsi que les témoignages de 200 personnes interrogées en direct.

Ces données permettent de disposer d'une idée assez précise de la perception de la médiathèque par les Alréens et Alréennes, que nous pouvons résumer en plusieurs grands ensembles. Aux retours répertoriés dans les questionnaires ou via les témoignages directs, s'ajoute le dépouillement de trois urnes déposées à l'entrée de la médiathèque. Chacune d'entre elles portait un intitulé précis :

« Qu'est-ce que j'apprécie le plus ? »

« Que faudrait-il améliorer ? »

« Avez-vous des idées ? ».

Il s'agit là encore d'un matériau précieux pour affiner la vision de la médiathèque par ses lecteurs et lectrices. Cette vision synthétique, nécessairement simplifiée, résume les différentes contributions déposées dans les urnes utilisées pour l'enquête culturelle.

Poster synthétique du dépouillement enquête

Une diapositive synthétique a été présentée à cet effet lors de la restitution de l'enquête culturelle sur le marché de Noël de la Ville, le 17 décembre 2022 :

Avis sur la Médiathèque

“Vous êtes toujours là pour nous”

“Je n’ai été que rarement déçue en choisissant des livres”

Les points positifs

- Une équipe souriante, disponible et à l’écoute
- Un service attentif, des sélections et conseils pertinents
- Une ambiance chaleureuse
- Des locaux familiers et agréables
- Des collections nombreuses et variées

Les points négatifs

- Un manque d’espace et d’assises
- Un mobilier à renouveler
- Des horaires d’ouverture parfois inadaptés
- Trop de bruit par moments
- Certaines collections à enrichir (essais, documentaires) ou à mieux mettre en valeur

Inventaire des idées

- Davantage de rendez-vous réguliers (débats, rencontres, conférences...)
- Plus d’outils de valorisation des collections (listes de nouveautés, suggestions...)
- Revoir la répartition des horaires

Les idées doivent être capitalisées dans la slide “inventaire des idées »

...

Le détail des urnes installées dans la médiathèque

URNE #1 LES POINTS FORTS 36 RÉPONSES

L'ACCUEIL [20]

Le service rendu, l'équipe, les conseils, la disponibilité, les sourires, le professionnalisme, l'attention...

LES COLLECTIONS [10]

L'offre documentaire en général, la variété des collections, les coups de cœur, l'offre numérique...

LES LIEUX [3]

Les locaux agréables, les coins de lecture...

URNE #2 LES PISTES D'AMÉLIORATION 27 RÉPONSES

LOCAUX ET AMBIANCE [10]

Manque d'espace, des mobiliers inadaptés (manque d'assises, étagères vétustes), toilettes mal indiquées, signalétique à revoir... [8]
Trop de bruit : manque d'espaces de travail silencieux (conflit d'usages) [2]

LES COLLECTIONS [9]

Nombreuses suggestions ciblées... Remarques générales : manque d'essais, documentaires, livres étrangers, musique classique

LE FONCTIONNEMENT / RÈGLEMENT [7]

Horaires à faire évoluer (demande d'une amplitude plus grande) [5]
Meilleure gestion des retard et des réservations [2]

URNE #3 LES IDÉES DES ABONNÉS 22 RÉPONSES

LES SUGGESTIONS DE COLLECTIONS [8]

Des suggestions ciblées ou générales (géopolitique, histoire) + autres (jeux de société)

SERVICES / ANIMATIONS / MÉDIATION [7]

Listes de nouveautés, «livret choix des lecteurs», service de vidéo en ligne, conférences, «université populaire», débats...

L'AMÉNAGEMENT [5]

Nouveaux espaces de lecture, nouveau mobilier et signalétique... (plus de fauteuils, plus d'endroits zen avec coussins et fauteuils)

LES HORAIRES [2]

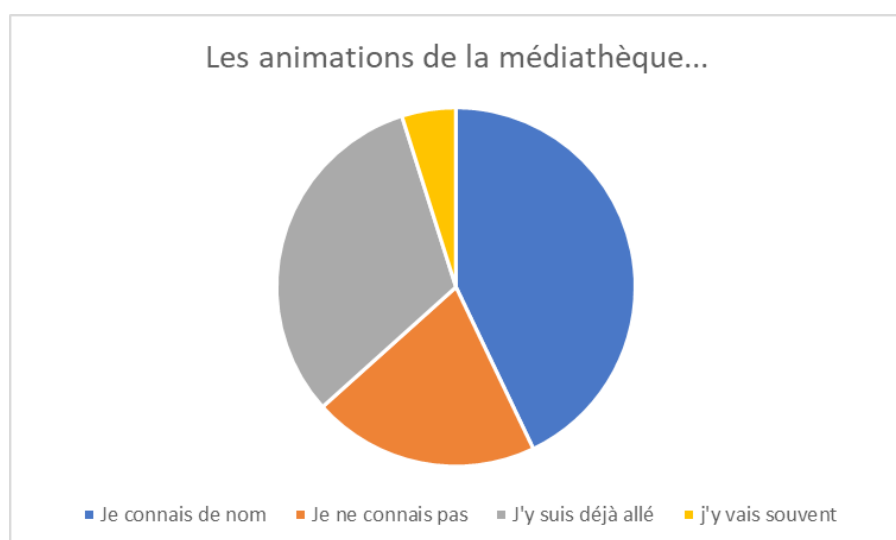
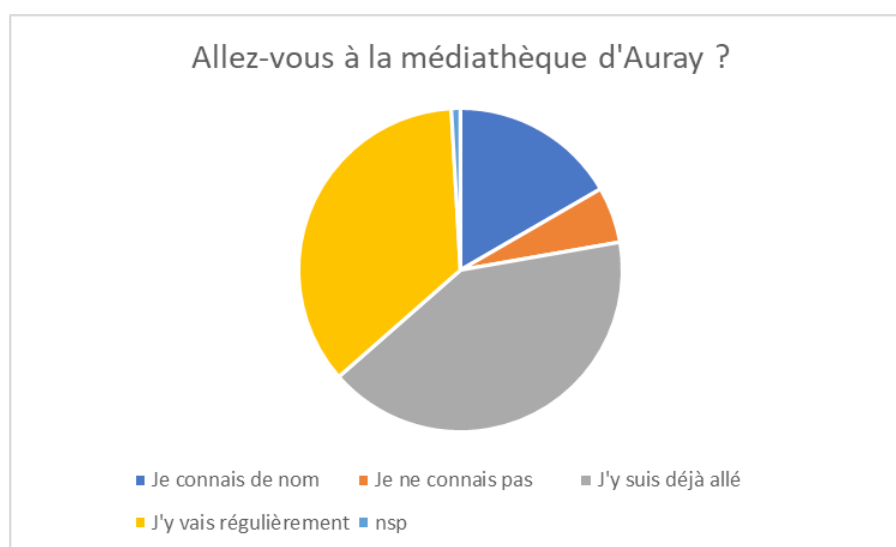
Question de l'ouverture le lundi (marché), élargissement pendant les vacances

Questionnaire sur la visibilité et l'utilisation du service

Le diagnostic des forces et faiblesses peut être utilement complété par l'analyse des résultats concernant la visibilité et l'utilisation de la médiathèque par les Alréens, synthétisés dans les graphiques ci-dessous (sur un total de **661** questionnaires dépouillés).

Il en ressort une large majorité de répondants connaissant bien la médiathèque d'Auray (en y allant régulièrement ou en y étant allé au moins une fois). La part de répondants précisant qu'ils ne connaissent pas du tout est remarquablement faible.

Le constat est plus nuancé en ce qui concerne les animations proposées : une majorité de réponses positives ressort également, mais avec cette fois une plus forte proportion de réponses précisant ne connaître que « de nom ».



Le SWOT de l'équipe : réunion de travail de février 2022

Forces/ à consolider

- Connaissance des publics
- Accueil des publics de qualité
- Connaissance de l'offre documentaire
- Locaux identifiés par le public à proximité du centre ville
- Public varié et multi-générationnel
- Une offre numérique large
- Une offre de médiation scolaire et jeunesse soutenue.

Faiblesses/ à améliorer

- Problème d'espace pour répondre aux besoins et développer des services
- Mobiliers type assises insuffisants
- Signalétique à revoir
- Conflit d'usage et nuisance sonore
- Répartition travail en interne/ service public/ médiation à revoir
- Réflexion à avoir concernant la politique documentaire

Menaces/ Craintes

- Le développement de projets et de services sans moyen humains supplémentaire
- Le développement des services intercommunaux parfois décorrélés des projets municipaux
- Un élargissement des horaires au détriment des missions du service
- Le non-remplacement des agents absents
- Pas d'extension de la médiathèque

Opportunités/ perspectives

- Athéna 2, réhabilitation et réaménagement du bâtiment avant extension
- Une médiation qui s'inscrit dans une transversalité : DAC- DEEJ etc..
- Un élargissement de l'offre documentaire avec le réseau AQTA
- Un futur schéma de lecture publique intercommunal
- Un projet travaillé et porté par l'équipe

Diagnostic
Médiathèque

BONNES PRATIQUES, POINTS DE VIGILANCE ET AXES D'AMÉLIORATION PAR THÉMATIQUES

Cette partie entend proposer un récapitulatif des forces et faiblesses de l'établissement, à la lumière des éléments de comparaison listés plus haut, ainsi que des conclusions tirées de l'enquête auprès de la population alréenne. L'attention doit se porter sur l'adaptation des outils de travail aux missions des agents et aux besoins et attentes du public. Les conclusions récapitulées ci-dessous permettront d'alimenter les scénarios évoqués dans la partie proprement consacrée au projet de l'établissement pour les années futures.

Espaces et mobiliers

Comme mentionné plus haut, la médiathèque souffre de façon assez claire d'un sous-dimensionnement de ses locaux compte tenu de la population desservie et du volume de ses collections.

- ◆ Un premier constat est celui d'une satisfaction globale des usagers quant à l'aspect accueillant de la médiathèque dans son format actuel, même si les choses sont plus nuancées dans le détail.
- ◆ Les pistes d'évolution sont liées aux projets architecturaux de réaménagement du centre Athéna. Un appel d'offre lancé en mai 2024 a précisé les échéances d'une réhabilitation énergétique du bâtiment (2026) et d'une phase optionnelle impliquant une extension des locaux (2037).
- ◆ En attendant de possibles améliorations du bâtiment à long terme, des solutions temporaires comme un réaménagement devront être envisagées, afin de pallier les écueils les plus manifestes (manque de séparation entre différents types d'usage, exigüité de l'espace jeunesse, prise en compte de l'arrivée des collections transitant par la navette AQTA, etc.).
- ◆ Des manques liés au mobilier sont également notables et pourraient faire l'objet d'améliorations relativement rapides. Un remplacement de mobiliers défectueux a déjà été programmé en 2023 (via le budget d'investissement), ciblant notamment les bacs de bandes dessinées. Les retours de l'enquête culturelle ainsi que des remontées régulières d'usagers pointent également un manque général d'espaces d'assises et de tables de présentation, ainsi que d'équipements facilitant l'accueil des usagers tels que des banques de prêts mobiles et qu'une table à langer pour les jeunes enfants.
- ◆ En lien avec ce dernier point, une réflexion globale sur l'amélioration de la signalétique pourrait être entamée.

Accueil, fréquentation et ouverture

- ◆ Une réelle satisfaction du public ressort des données de l'enquête culturelle dans le domaine de la qualité de l'accueil. L'ensemble des retours font état de la disponibilité et de la compétence des agents. Un maintien de cette qualité d'accueil passe par le maintien d'un nombre suffisant d'agents présents simultanément en salle (4 aux heures creuses, 5 –6 lors des pics de fréquentation).
- ◆ Les chiffres de fréquentation sont globalement bons. Un retour progressif à l'existant « avant Covid » s'observe depuis 2022.
- ◆ Un manque de lisibilité des horaires est régulièrement soulevé. La volonté d'une ouverture élargie se heurte à des moyens humains et à des espaces publics contraints (2 étages), rendant le découpage des plannings difficile.

Collections

- ♦ Il ressort de l'enquête auprès de la population une réelle satisfaction quant à la richesse de l'offre documentaire et des sélections proposées. Les usagers sont globalement très satisfaits et nombreux à participer. Les suggestions d'acquisitions sont à maintenir voire à rendre plus faciles et plus visibles.
- ♦ La mise en place de la navette de collections AQTA (avril 2023) offre mécaniquement un enrichissement de l'offre aux usagers de la médiathèque d'Auray et peut contenter les usagers désireux de bénéficier de davantage de titres accessibles.
- ♦ Un travail global de réflexion sur la politique documentaire semble nécessaire. Cette réflexion pourrait s'appuyer sur plusieurs outils, comme la rédaction de « fiches domaine » synthétiques par grands ensembles Dewey ou a minima par sections (cf. partie III). En parallèle, un document d'orientation pourrait cibler les axes prioritaires d'acquisition pour l'ensemble de la médiathèque, en lien avec certains axes de médiation. C'est donc un enjeu important que d'inclure dans les pratiques en bibliothéconomie des agents une analyse régulière et objective du fonds afin d'avoir la capacité d'adapter l'offre au projet.
- ♦ En lien avec la réflexion sur les espaces, la question de la visibilité de certaines collections pourrait être étudiée en priorité : séparation des documentaires jeunesse et adulte, fonds de littérature adulte fléchés, création d'un plan de classement documentaire plus accessible.

Médiation

Comme rappelé plus haut, l'offre de médiation de la médiathèque compte parmi ses atouts les plus évidents, et le dynamisme démontré dans ce domaine a fait la réputation de l'établissement. Cela étant, des ajustements semblent souhaitables pour les années à venir, à la fois en termes de volumétrie et de priorisations.

- ♦ Une attention particulière sera à maintenir pour répondre aux programmes répondant aux priorités fixées par la municipalité, notamment ciblés sur la lutte contre l'exclusion et la promotion des droits culturels, ou faisant une place à la dimension participative et Hors les murs. A ce titre, les programmes « Des livres à soi » et « Lecteurs-acquéreurs » font figure d'exemples à poursuivre.
- ♦ Un travail de priorisation et de ciblage des interventions tout public et en milieu scolaire est nécessaire afin d'éviter la surcharge des équipes. Un travail commun est entamé avec la Direction de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse (DEEJ).
- ♦ Une demande claire ressort des données de l'enquête culturelle, relative à une attente de rendez-vous réguliers dans des domaines autres que celui de la jeunesse (où des lectures mensuelles existent déjà et sont très appréciées). Des pistes pourraient être étudiées pour la mise en place de rendez-vous récurrents bien identifiables et pouvant être pris en charge en interne ou avec des intervenants extérieurs : En Image & son : concerts, conférences sur la musique ou le cinéma, blind test. En Adulte : cafés littéraires, débats sur des questions d'actualité (en rapport avec les acquisitions en documentaires).
- ♦ En termes d'organisation d'équipe, une réaffirmation de la prise en charge collective des questions d'action culturelle et de médiation paraît nécessaire, afin que cet aspect du travail soit pris en compte dans chaque fiche de poste. La participation collective et l'anticipation pourraient être favorisées par l'utilisation d'outils partagés.
- ♦ La capacité à travailler conjointement avec les services de la DCDC et les autres services de la ville sur des projets d'ampleur seront aussi la priorité dans le choix des actions donnant une meilleure lisibilité et un plus grand impact de l'offre culturelle.

Management et accompagnement au changement

Afin d'accompagner les évolutions stratégiques et opérationnelles du service, il est essentiel de renforcer le management et d'organiser un accompagnement au changement, tant sur le plan organisationnel que dans les pratiques professionnelles.

- ♦ Il apparaît nécessaire de clarifier et structurer la compréhension, l'encadrement et la coordination de l'activité, en lien avec le PCSES et le projet culturel, afin d'assurer une cohérence renforcée des services proposés.
- ♦ Il est essentiel d'accompagner l'évolution des pratiques professionnelles au sein de l'équipe, notamment par le développement de l'autonomie, de la coopération et de la réflexion collective, afin de mieux intégrer les habitants et encourager leur participation active.
- ♦ La redéfinition de l'organigramme ainsi que de certaines fiches de poste s'avère indispensable pour accompagner efficacement le changement des missions et répondre aux objectifs liés à la mise en œuvre du PCSES et du projet culturel.
- ♦ Le recours à des dispositifs de formation, à des rencontres professionnelles et à une démarche de benchmarking joue un rôle clé dans l'accompagnement de l'évolution du métier, la redéfinition des missions et la transformation progressive des postures professionnelles.
- ♦ Un rééquilibrage de la répartition des tâches entre les sections va être entrepris, avec un renforcement prioritaire des moyens consacrés à la médiation, aux publics éloignés et au secteur jeunesse, identifiés comme des axes majeurs de développement.

PARTIE III : Quels enjeux et stratégies pour demain ?

De cet état des lieux et des diagnostics associant habitants, partenaires et équipe, des enjeux ont été définis pour projeter une vision ambitieuse de la lecture publique à Auray et sur le territoire pour les années à venir.

De ces enjeux tant politiques que stratégique identifiés et partagés ont ensuite découlé des axes de développement, eux même déclinés en fiches actions¹⁹ incluant objectifs, moyens, indicateurs d'évaluation et rétroplanning²⁰.

ENJEUX ET AXES DE DÉVELOPPEMENT

La lettre de cadrage des élus

Les représentants de la liste « Auray Ville Citoyenne » élue en 2020 ont présenté à leur arrivée, une lettre d'intention et de cadrage pour 2020-2026 à destination des services et des agents, présentant la politique culturelle qu'ils souhaitaient développer sur six ans, les valeurs qu'ils défendaient et les moyens mis en œuvre pour y concourir.

Cette lettre s'est appuyée sur la défense et la valorisation des droits culturels théorisés dans la déclaration de Fribourg, l'agenda 21 de la culture et inscrite dans la loi NOTRe. Elle s'articule pour la ville d'Auray autour de 3 axes :

- La participation et la co-construction des politiques culturelles
- L'animation et la médiation culturelle
- La pratique artistique amateur

Avec le souhait de « favoriser la cohésion sociale et l'inclusion et donner à tous un accès à la culture et au patrimoine ainsi que la possibilité de participer à la vie de la cité. » et « encourager l'émancipation des habitant·es et les pratiques qui développent leur dignité. ».

Dans la mesure du possible, une concertation avec les habitants était souhaitée pour toute nouvelles initiatives, actions ou programmation avec comme référence l'échelle de Arnstein²¹.

Le travail d'écriture du projet culturel de la ville et sa déclinaison dans chaque service a tenté autant que faire ce peu de porter ces engagements et de s'appuyer sur des méthodes de travail participatif et concerté.

19 : Annexe n°6 fiches actions du service

20 : Annexe 7 : Calendrier de mise en œuvre du PCSES

21 L'échelle d'Arnstein est un modèle théorisé par Sherry R. Arnstein dans « A Ladder of Citizen Participation », Journal of the American Institute of Planners. Elle décrit huit degrés de participation, allant de la non-participation au contrôle citoyen.

Le socle commun

Les cabinets Cuesta -Esopa en charge de l'accompagnement du projet culturel et le comité de pilotage composé d'habitants, d'élus, d'agents mis en place en début de projet, ont toutefois soulevé des points de vigilance entre la demande politique et sa mise en œuvre concrète. Après un travail de redéfinition et de clarification, un document « Socle commun » redéfinissant les priorités culturelles et leurs mises en œuvre a permis d'établir 4 axes de travail pour l'ensemble des services :

1. Une politique culturelle accessible et accueillante

- ◆ Proposer et accompagner une offre culturelle et artistique ouverte et diversifiée
- ◆ Mettre en œuvre une politique tarifaire adaptée aux ressources de chacun.e et développer des propositions gratuites
- ◆ Lutter contre le non-recours aux droits culturels, aller en priorité vers les populations isolées, en fragilité, en situation de précarité, les enfants et les jeunes
- ◆ Mettre en place une communication compréhensible par toutes et tous et inclusive
- ◆ Permettre aux habitant.e.s de se rencontrer et de dialoguer entre eux/elles

2. Une politique culturelle qui valorise les habitants

- ◆ Reconnaître l'égalité de dignité des habitant.e.s dans la variété de leurs goûts et pratiques culturelles
- ◆ Proposer des actions où les habitant.e.s peuvent intervenir, où leur compétence est nécessaire, où ils et elles pourront s'enrichir, gagner en dignité et en pouvoir d'agir
- ◆ Soutenir les associations culturelles dans la mise en œuvre de leurs actions
- ◆ Reconnaître, encourager et valoriser les pratiques amateurs
- ◆ Prendre en compte les pratiques culturelles et les attentes des habitant.e.s en lien avec les moyens humains et financiers de la ville.

3. Une politique culturelle inscrite dans son territoire et investie sur les enjeux climatiques et sociétaux

- ◆ Adopter une posture d'écoute et de diagnostic permanent pour prendre en compte les enjeux sociologiques et démographiques actuels
- ◆ Respecter et soigner les savoir-faire du territoire, son histoire culturelle, ses qualités paysagères, ses patrimoines et patrimoines anciens comme récents
- ◆ S'inscrire de façon volontariste dans une politique culturelle intercommunale, dès lors que les objectifs, valeurs et moyens de la ville et de l'intercommunalité s'accordent
- ◆ Faire avec le déjà-là, utiliser les infrastructures existantes, investir l'espace public et les lieux du quotidien
- ◆ Accueillir et soutenir les artistes, créatifs, scientifiques et penseurs susceptibles d'alimenter et d'inspirer le projet culturel municipal

4. Une politique culturelle dont la mise en œuvre incarne les valeurs qu'elle porte

- ◆ Prendre en compte les enjeux climatiques et modifier, adapter nos façons de faire pour réduire notre empreinte carbone
- ◆ Appliquer les valeurs portées par cet écrit (accueil, respect, écoute, accompagnement...) aux habitant.es, aux équipes municipales comme aux équipes artistiques accueillies
- ◆ Monter en compétences sur les notions de droits culturels et de démocratie culturelle
- ◆ Ouvrir aux habitant.es certains choix décisionnaires concernant la politique culturelle de la ville
- ◆ Participer à la mise en réseau des acteurs et actrices des secteurs culturels, sociaux et éducatifs pour impulser une dynamique de coopération locale

DÉCLINAISONS POUR LE SERVICE ET FICHES ACTIONS

Méthodologie

De ce cadre établi, un travail de mise en cohérence avec les conclusions de l'enquête habitants et les forces et faiblesses du service ont permis de décliner ses quatre axes en actions.

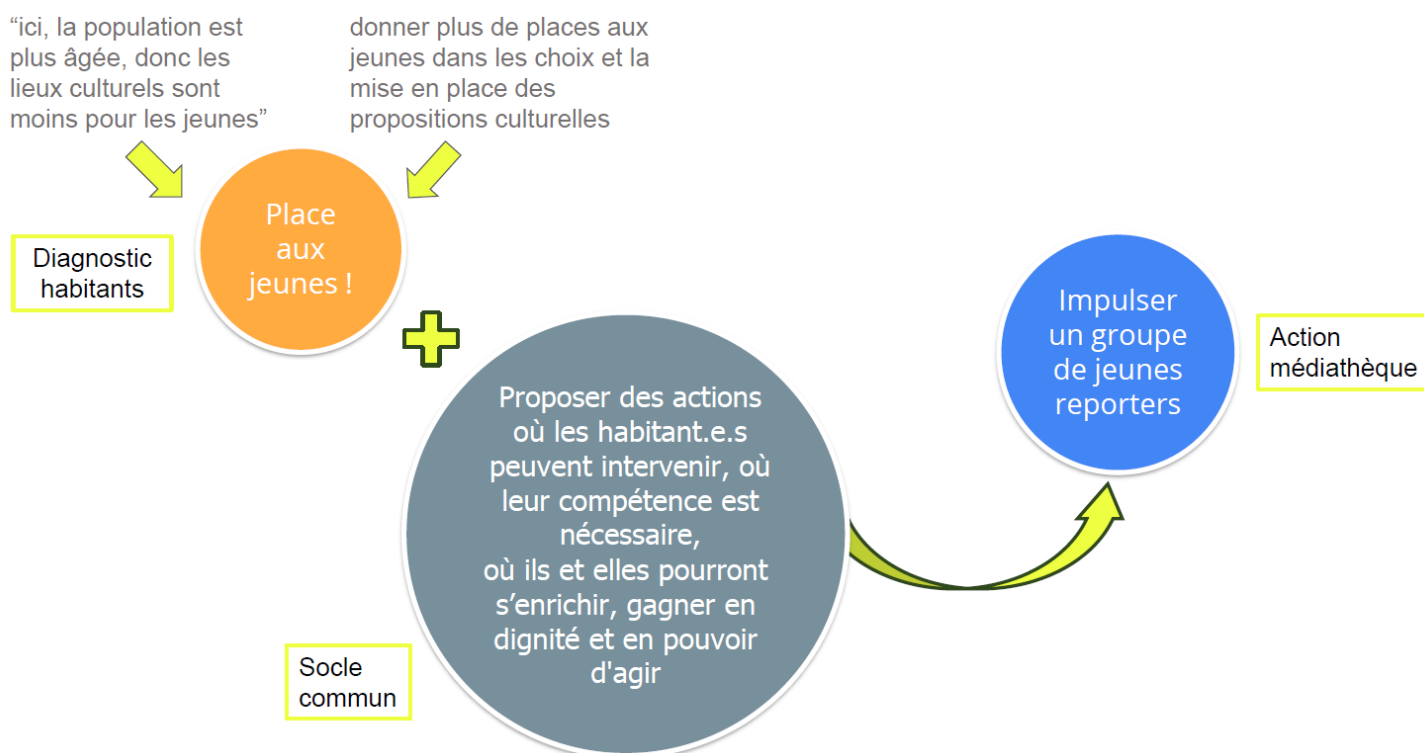
Chaque enjeu et les déclinaisons en actions sont détaillés en annexe

Le schéma proposé par le directeur de la DCDC en commission culture est un exemple éclairant pour comprendre la démarche :

1. Ici une **remarque habitant** : « *Place aux jeunes* » (la population est âgée, les lieux culturels sont moins pour les jeunes)
2. Le **diagnostic médiathèque** : *Donner plus de place aux jeunes dans le choix et la mise en place des propositions culturelles*
3. **Axe politique** : *Proposer des actions où les habitant.es peuvent intervenir, où leur compétence est nécessaire, où ils et elles pourront s'enrichir, gagner en dignité et en pouvoir d'agir*

ACTION PROPOSÉE : Création et impulsion d'un groupe de jeunes reporters

CHEMINEMENT | DES DIAGNOSTICS AUX ACTIONS



Axe 1 : Une médiathèque accueillante et accessible

Les objectifs de cet axe sont d'encourager le développement du lien social et du vivre ensemble au travers d'outils, de services et de médiations permettant de lutter contre les inégalités. C'est doter le service des conditions permettant de créer un environnement inclusif et engageant.

→ Repenser les usages, les fonctionnements et les espaces

Pour créer un environnement inclusif et engageant il est nécessaire de travailler les services, les usages et les espaces avec les personnes concernées. Cette première action passera donc par la mise en place d'un groupe mixte : habitants-agents-élus pour imaginer la médiathèque de demain. C'est l'occasion de repenser l'espace et les fonctionnements du service pour des changements visibles à moyen terme et pour préparer au mieux l'extension et les services souhaités à long terme.

→ Autonomiser les usagers en facilitant la compréhension des espaces et des classements

Un espace inclusif c'est un espace compréhensible, décryptable rapidement et sans l'aide de professionnel. Malgré le travail innovant en signalétique réalisé en 2014 lors du réaménagement de la médiathèque, les espaces modulables ont parfois changé d'usages. De plus, la configuration du service sur deux étages ne permet pas de rendre visible certaines collections.

Il semble donc opportun de profiter d'un questionnaire général sur les services et les usages pour travailler la signalétique dans la médiathèque mais aussi les plans de classements classiques utilisés dans le rangement des documentaires jeunesse et adulte.

→ Développer l'accessibilité de l'offre culturelle

Développer les propositions culturelles : fonds, médiations, outils et formation à destination des publics éloignés et empêchés de lire. Ce développement se fera par l'intermédiaire de partenariats locaux à reformaliser et à valoriser, et un axe spécifique sera travaillé autour des troubles des apprentissages. Pour accompagner le développement de cette offre, la communication globale sera repensée pour répondre aux normes existantes types FALC.

→ Sortir des murs pour lutter contre les inégalités

Pour lutter contre le non-recours aux droits culturels, il est essentiel de proposer des actions à destination des non-publics. Après avoir identifié les besoins en concertation avec les partenaires, et en s'appuyant sur le travail déjà initié avec le centre social, la DEEJ et les Relais Assistantes Maternelles, il sera possible de proposer des cycles de formations ou d'accompagnement à destination des personnes relais pour amener le livre et la lecture dans les lieux, structures ou quartiers éloignés physiquement de la médiathèque.

Axe 2 : Impliquer les alréens dans la vie de la médiathèque

Une des ambitions fortes des médiathèques est d'encourager le pouvoir d'agir des habitants au travers de la prise d'initiative individuelle ou collective. C'est pourquoi il est important d'impliquer les habitants dans la création de l'offre culturelle du service.

→ Développer les lecteurs acquéreurs

Renforcer le format et les méthodologies mises en place pour la création de lecteurs acquéreurs en le déployant sur d'autres types de médias et en partenariat avec les parties prenantes du territoire communal et intercommunal pour toucher des habitants non-lecteurs.

→ Encourager et valoriser les savoirs des habitants

Mettre en place des rendez-vous réguliers à destination des lecteurs puis valoriser les échanges par le biais de supports ou d'une communication vers les usagers. À la suite de ces expérimentations, imaginer une évolution de ces rencontres sous le format d'échanges réciproques de savoirs²².

→ Rendre visible les dynamiques et initiatives locales

Offrir une vitrine régulière aux associations locales à travers les cartes blanches à la médiathèque, pour encourager les rencontres et valoriser leurs actions.

→ Bibliothèque vivante

Sensibiliser le public aux stéréotypes et aux préjugés en abordant des problématiques actuelles à travers des histoires personnelles. Un habitant devient un « livre vivant » empruntable par un lecteur pour y découvrir son histoire et son témoignage ; les habitants deviennent l'offre culturelle.

→ Jeunes reporter

Constituer une équipe de jeunes reporter pour rendre la jeunesse alréenne actrice de la proposition culturelle et valoriser les initiatives du territoire. Ce groupe d'habitants sera formé aux médias et à la création de contenu et réalisera des reportages écrits, audios ou vidéos autour de projets qui les intéressent et qu'ils souhaitent mettre en avant.

²² Un Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs (RERS) est un dispositif d'entraide où les participants proposent et demandent des savoirs de manière gratuite et réciproque.

Axe 3 : Une médiathèque ancrée et dans l'air du temps

Implantée dans son environnement local, la médiathèque souhaite affirmer son rôle de passerelle entre les savoirs, les cultures et les habitants, tout en restant à l'écoute des enjeux contemporains.

→ Traduire le projet de service dans l'offre documentaire

Construire et renforcer des collections vivantes, diversifiées et inclusive, capables de refléter à la fois les grandes thématiques contemporaines et les spécificités locales. Au travers d'une veille active en cohérence avec les orientations du projet et avec l'aide des habitants, il sera nécessaire de formaliser les axes de développement et de conservation des collections sur 5 années.

→ Créer un programme de rencontres et débats

Instaurer un cycle régulier de rencontres, tables rondes et débats en lien avec les thématiques du territoire, la culture et les questions de société. Ces événements, si possible co-construits avec les habitants, associeront différents intervenants tels que des auteurs, acteurs locaux, professionnels. Dans ce cadre, le lancement des « Samedis Bla Bla » constitue un rendez-vous important.

→ Développer et valoriser les cultures locales

Faire une place aux expressions artistiques locales (associations, artistes) dans l'offre documentaire et les animations de la médiathèque pour encourager la transmission des cultures locales et les rendre visibles et accessibles à tous. Le partenariat avec l'association brittophone Sten Kidna et le festival Les Nuits Soniques marque une première étape vers de nouvelles collaborations, qui enrichissent la programmation et renforcent les liens avec le territoire.

→ Accompagner une résidence artistique sur le territoire

Cet axe moins souvent développé en médiathèque permet de mettre en lumière une des missions des services de lecture publique qui est l'accompagnement artistique et la diffusion de créations contemporaines. Intégrant les principes de l'Education artistique et culturelle (EAC), la résidence de territoire permettra de créer une nouvelle dynamique autour d'un projet artistique favorisant l'accès à la création, à l'artiste et à l'œuvre.

Axe 4 : Une politique culturelle incarnée

Un service vecteur d'égalité, de solidarité et de sobriété des ressources

→ Evoluer dans ses missions et sa posture professionnelle

Pour garantir la mise en œuvre des droits culturels et encourager la participation des habitants, il est essentiel de faire évoluer les postures professionnelles au sein de la médiathèque. Cela passe par l'acculturation des agents à des valeurs métier axées entre autres sur l'ouverture à la diversité, l'accompagnement et la valorisation de l'autonomie des publics. Cette transformation progressive s'est initiée, notamment en 2023 à travers des formations types « animation créative de groupe » ou au travers de la programmation de la médiation 2023-2024 co-construites collectivement dans l'équipe via la création d'un jeu de carte.

À terme, le service de la médiathèque vise à devenir une organisation apprenante qui soutient l'expérimentation, encourage l'analyse des pratiques et s'adapte aux besoins des publics ainsi qu'aux évolutions du service.

→ Accompagner la transition écologique à la médiathèque

La médiathèque s'engage dans une démarche de transition écologique en adaptant ses pratiques et ses offres. Plusieurs actions sont déjà mises en œuvre, telles que la vente de livres d'occasion, la réalisation d'ateliers « Développement Durable » en lien avec AQTA, ainsi que la déplastification progressive des collections. Le plan d'action prévoit d'intégrer dans la politique documentaire des critères d'acquisition relatifs à la fabrication et à l'impression des livres, de renforcer ses partenariats avec des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) et d'intégrer des notions de low tech dans son projet numérique.

D'autre part, la valorisation du modèle de fonctionnement des médiathèques, fondé sur le prêt de matériel et de ressources documentaires, apparaît comme un enjeu pertinent à intégrer dans le plan de communication du service et de la direction.

→ Participer et faciliter les projets interservices et intercommunaux

Dans un souci de coopération et d'offre de services complémentaires, la médiathèque développe ses projets en collaborant avec les services de la Direction Cultures et Droits Culturels (DCDC) notamment autour d'événements en construction ou plus réguliers comme le Festival Méliscènes, les Nuit de la lecture, le Carnaval, les Journées Européennes du Patrimoine, le temps fort Arts numérique ou Athéna en fête. Elle s'intègre également aux temps forts de la ville via des projets interservices et transversaux.

À l'échelle intercommunale, la médiathèque contribue activement à l'écriture et à la mise en œuvre du schéma de lecture publique, affirmant son rôle moteur au sein du réseau de lecture publique.

→ Renforcer les actions solidaires par l'intermédiaire d'un groupe d'habitants

Dans une logique d'inclusion et de solidarité, la médiathèque souhaite impliquer les habitants dans certaines missions de service public aux côtés de professionnels via du bénévolat ponctuel ou régulier, des stages ou de volontaires en service civique. Ces personnes pourront participer à des actions existantes ou à imaginer (portage de livres, bibliothèque de rue, travail interne, médiation).

Cette démarche vise à encourager la rencontre et les échanges entre personnes de milieux socio-culturels différents, tout en favorisant l'émergence d'ambassadeurs culturels pouvant s'il le souhaite promouvoir les services de la médiathèque auprès de leur entourage.

→ Accompagner et former aux pratiques numériques

La médiathèque renforce son rôle d'acteur de médiation numérique en proposant des actions de sensibilisation et d'accompagnement adaptées aux besoins de tous les publics. Cela inclut des projets intergénérationnels, des ateliers de découverte (réalité virtuelle/augmentée, gaming), ainsi que des temps dédiés à l'art numérique et aux pratiques émergentes. Une attention particulière sera portée à la fracture numérique, avec notamment l'organisation de temps réguliers en collaboration avec le conseiller numérique du CCAS pour un accompagnement personnalisé. Par ailleurs, le développement d'une offre d'éducation aux médias et à l'information (EMI) pour les scolaires et l'intégration d'approches low-tech viendront compléter cette démarche, dans une optique de transmission, d'autonomie et de sobriété numérique.

EVALUATION DU PROJET DE SERVICE

Compte tenu des contraintes de temps de l'équipe, la démarche d'évaluation a été pensée pour être simple et rapide. Elle sera complétée en 2026, à mi-parcours du projet culturel, par une démarche collective d'évaluation portée par la DCDC ; méthodologie commune entre les services, rapport d'activité annuel.

Méthodologie et régularité

L'évaluation s'appuie sur un suivi des actions inscrites dans les fiches actions et en lien avec le calendrier de programmation des actions. Chaque responsable d'action (pilote) met à jour le calendrier de mise en œuvre ainsi que, dans l'idéal, le tableau de suivi trimestriel qui recense les indicateurs clés définis dans la fiche action.

Des questionnaires ou entretiens courts pourront être mis en place auprès des participants et partenaires afin de recueillir des retours qualitatifs.

Enfin, les données quantitatives issues du système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) – fréquentation, inscriptions, prêts, participation aux animations – sont exploitées pour mesurer les évolutions dans les usages et la fréquentation.

Evaluation quantitative

- ◆ L'évaluation quantitative via les indicateurs de suivi s'appuie principalement sur :
- ◆ Les données du SIGB : emprunteurs, prêts par type de public et support etc.
- ◆ Les statistiques de fréquentation des espaces
- ◆ Le suivi du nombre de partenariats actifs et du volume des actions menées
- ◆ Le tableau de suivi trimestriel, alimenté par les pilotes des actions recensant les indicateurs spécifiques à chaque action

Evaluation qualitative

L'évaluation qualitative complète les données chiffrées en recueillant perceptions et retours des usagers, partenaires, et agents pour évaluer l'impact des actions :

- ◆ Des questionnaires ou entretiens courts et ciblés diffusés après certaines actions pour évaluer satisfaction et suggestions
- ◆ Des temps de discussion en réunion d'équipe, pour partager des observations et identifier les points à ajuster

Bilans officiels

Enfin, des bilans formels viennent ponctuer la démarche d'évaluation :

- ◆ Bilan de fin d'année : présenté à la commission culture, il synthétise les avancées et les pistes pour l'année à venir
- ◆ Rapport des statistiques SLL (Services de Lecture et de Lecture publique) annuel : transmis aux autorités de tutelle (Département et ministère de la Culture)

Annexes

Annexe 1 / Lettre d'intention et de cadrage d'Auray Ville Citoyenne (2020-2026)

Lettre d'intention et de cadrage d'Auray Ville Citoyenne (2020-2026)

*à destination des services et agent-e-s de la DAC et de l'ensemble des agent-e-s du
pôle ville solidaire et émancipatrice*

Cette lettre d'intention a pour objectif de fournir un cadre aux agents et ainsi leur permettre :

- D'avoir une ligne directrice permettant de mener des actions cohérentes dans la durée ;
- De proposer des actions répondant à la politique culturelle que souhaite mener notre équipe ;
- De donner un cadre pour permettre une concertation avec les habitant-e-s et les élu-e-s sur la politique culturelle de la commune.

Elle s'articule en 4 points : la définition de notre projet culturel pour la ville, la méthodologie que nous souhaitons appliquer, le détail des projets et thématiques à mettre en œuvre dans les différents services de la DAC et les moyens mis en œuvre pour mener à bien ces projets.

• **Définition de notre projet culturel :**

Notre projet culturel s'inscrit sur la défense et la promotion des droits culturels et de la démocratie culturelle. Ce projet s'articule autour de trois axes :

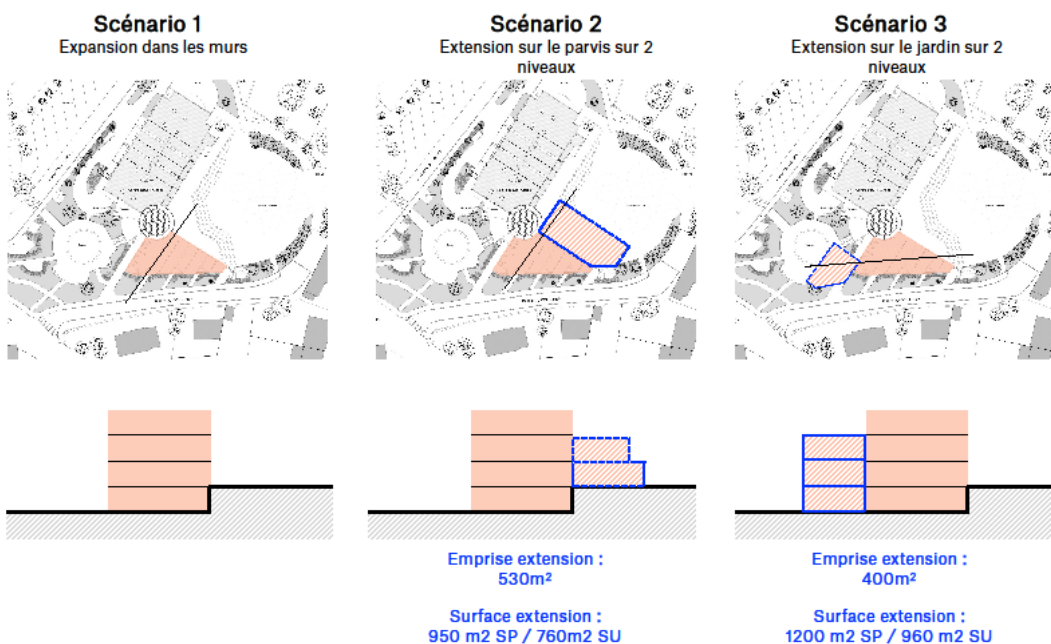
- La participation et la co-construction des politiques culturelles ;
- L'animation et la médiation culturelle ;
- Les pratiques artistiques en amateur.

Dans ce sens, les finalités des actions proposées par les services de la DAC devront :

- Favoriser la cohésion sociale et l'inclusion et donner à tous un accès à la culture et au patrimoine ainsi que la possibilité de participer à la vie de la cité.
- Encourager l'émancipation des habitant-e-s et les pratiques qui développent leur dignité.

Annexe 2 / Extrait du Pré-programme Kantara

Scénarii-hypothèses de faisabilité



Kantara

Ville d'Auray - 22 Juin 2022 - 31

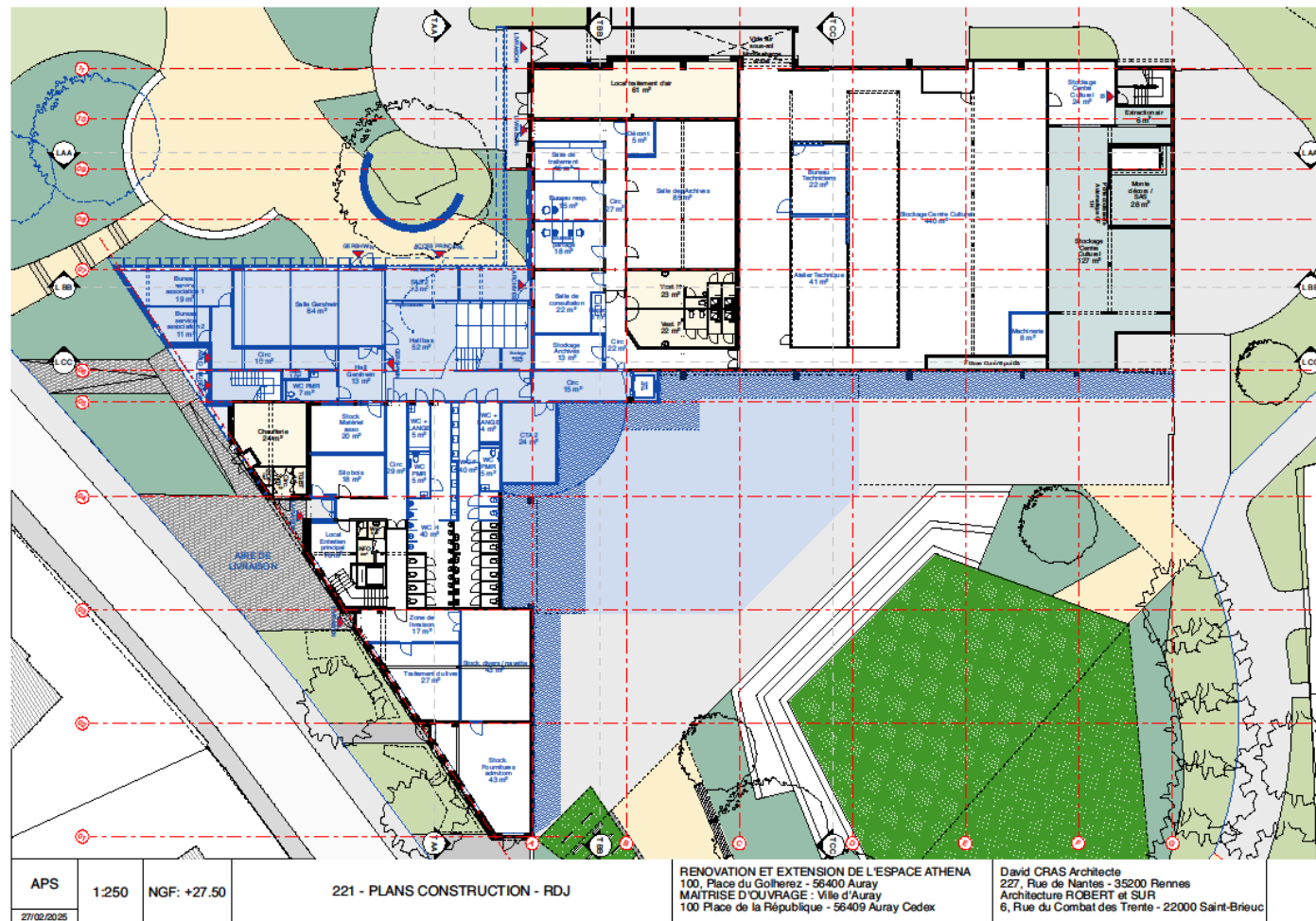
Médiathèque – surfaces détaillées (préprogramme)

MEDIATHEQUE	Existant	Ppg		
A Accueil	pm	98	C Administration et conservation	176
B Fonds et consultation	434	860	Bureau direction	1p 15
B' Animation - ressources	0	315	Bureau partagé 1	2-3p 25
C Administration et conservation	94	176	Bureau partagé 2	2-3p 25
D Stockage et Réserves	89	115	Bureau partagé 3	2-3p 25
E Logistique générale	pm	10	Traitement du livre	25
Total SU (hors extérieurs)	618	1574	Logistique administration et conservation	61
			Salle de pause	25
A Accueil		98	Salle de réunion	10p 20
Accueil-information-inscription		15	Reprographie + consommable	5
Retour-réservation		15	Archives administratives	5
Convivialité - café - lecture		50	Sanitaires	2u 6
Espace d'exposition				
Sanitaires public	6u	18	D Stockage et Réserves	115
B Fonds et consultation		860	Magasin	85
Espace adulte et ado		200	Stockage divers	30
Espace jeunesse		200		
Espace presse		30	E Logistique générale	10
Espace BD		50	Locaux déchets	5
Espace média		180	Locaux entretiens	5
Consultation répartie (100pl)		200	Locaux techniques	pm
B' Animation - ressources		315	F Stationnement	1245
Salle d'animation (vc stockage)		80	Stationnement	
Auditorium 100 places / G.retractable		175	Stationnement véhicules de service	2u 60
Espace de travail en groupe (6ux4pl)		60	Stationnement véhicules du personnel	5u 125
			Stationnement Public	40u 1000
			Stationnement 2 roues	40u 60
			G Extérieurs	200
			Espace extérieur Terrasse + jardin	200

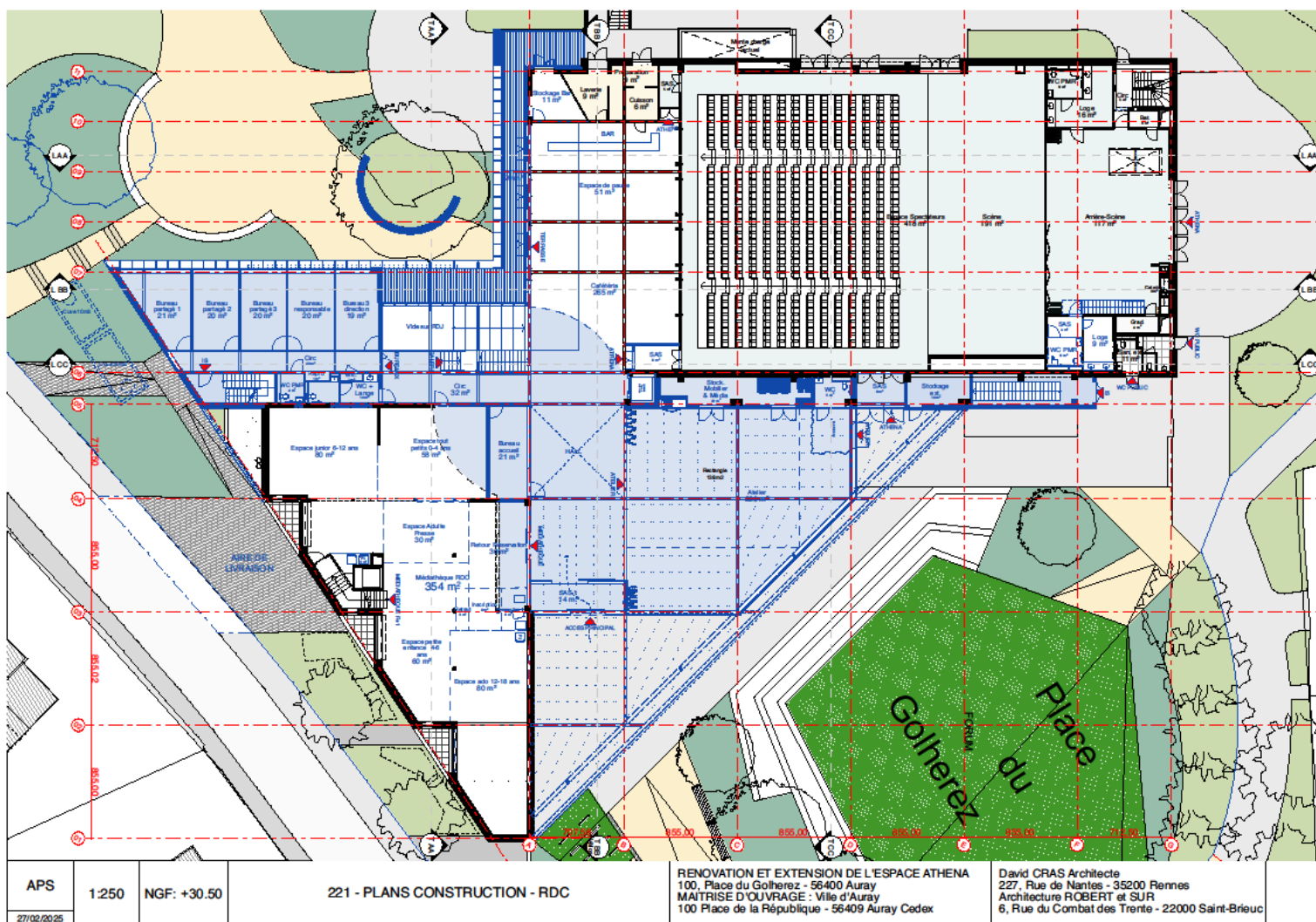
Kantara

Ville d'Auray - 22 Juin 2022 - 41

Annexe 4/ Extrait de l'APD du Cabinet David Cras



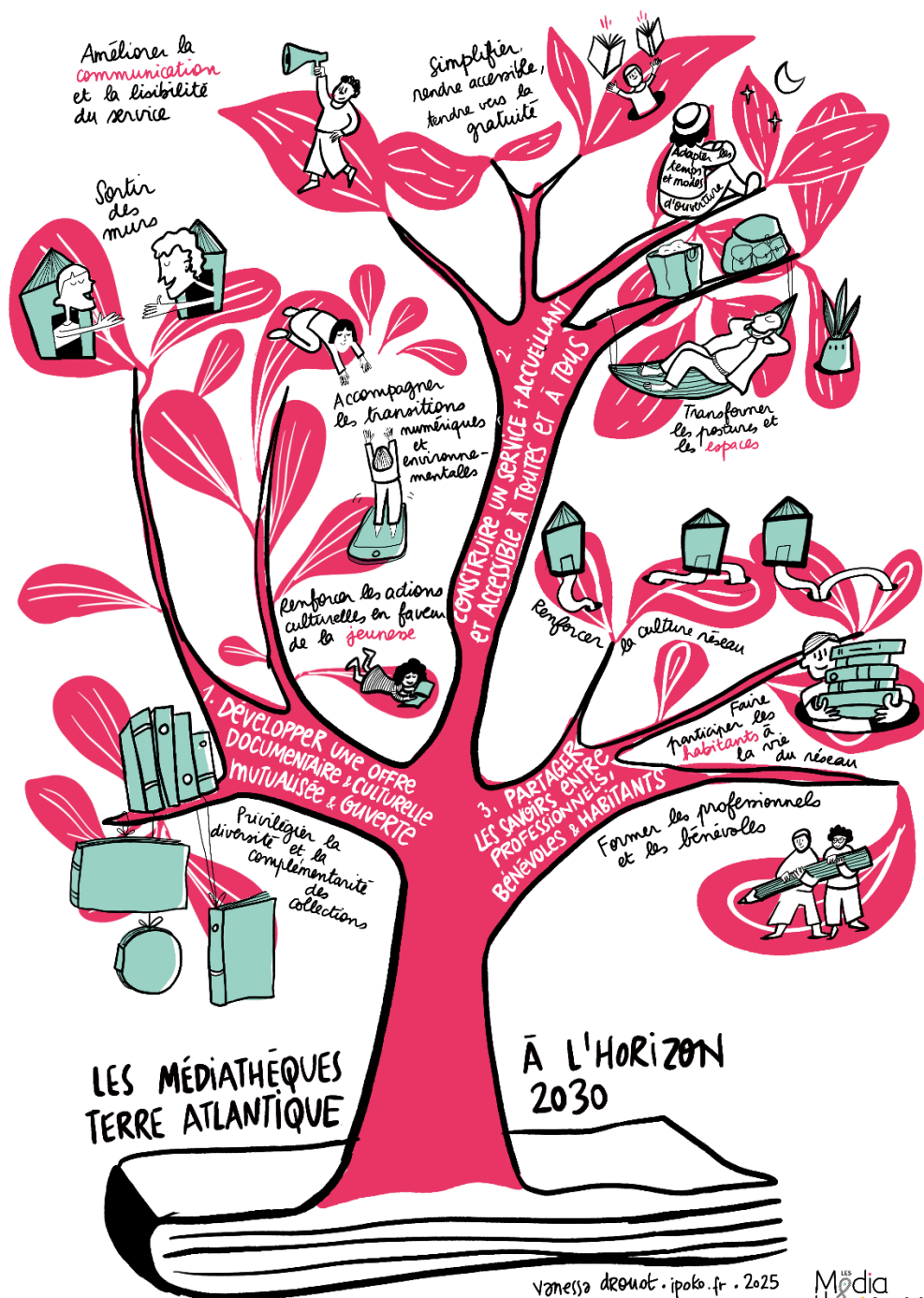
Plan phase 2_D.Cras 1



Plan phase 2_D.Cras 2



Annexe 5 / Extrait du Schéma de lecture publique Terre Atlantique



PROJET CULTUREL : MEDIATHEQUE AURAY

CHANTIER 1 : Une médiathèque accueillante et accessible

Encourager le lien social, le vivre ensemble et lutter contre les inégalités dans un environnement inclusif et engageant

Action 1 : Repenser les usages, le fonctionnement et les espaces en amont de travaux et d'un réaménagement

Axe concerné : 1.1 une offre culturelle ouverte et diversifiée / 1.5 Permettre aux habitants de se rencontrer et de dialoguer entre eux / 2.2 Actions où les habitants peuvent intervenir gagner en dignité et en pouvoir d'agir / 2.5 prendre en compte les pratiques culturelles / 3.1 Posture d'écoute et de diagnostic/

Objectifs spécifiques à l'action :

- Evaluer les usages et les besoins liés au service de la médiathèque pour préparer une modification des espaces (réaménagement et extension)
- Imaginer l'évolution du service et de ses fonctionnements avec les personnes qui la fréquentent et ceux qui ne la fréquentent pas au travers de méthode centrée usager
- Monter en compétences sur les outils de design de service

Indicateurs :

- Nombre de personnes touchées en distinguant usagers et non usagers
- Retour d'expériences et d'impact après les ateliers
- Appropriation de la méthode par les agents
- Modification des espaces et des fonctionnements pris en compte dans le réaménagement et/ ou extension

Descriptif de l'action

Dans la continuité de l'enquête culturelle et en prévision d'une extension et d'un réaménagement, poursuivre le travail de réflexion avec les habitants sur les usages de la médiathèque et leurs déclinaisons dans les services et les espaces.

Quel pourrait être le rôle du service :

Animateur et coordinateur

Vous connaissez d'autres acteurs ou personnes à associer ?

MDM + formation au design de service et biblioremix

Calendrier prévisionnel :

Finaliser l'état des lieux et le diagnostic issu de données collectées et de l'enquête culturelle juillet 2024

Formation aux outils par l'équipe projet : début 2025

Concertation habitants : Juillet 2025--> Mars 2026

Réaménagement : mars --> novembre 2026

23 Les dates signalées en rouge, sont les modifications calendaires liées aux aléas et contraintes des services impliquant un report et/ou une reprogrammation des actions

Quelle première étape pour la mise en place ?

Finaliser l'état des lieux et le diagnostic issu de données collectées et de l'enquête culturelle juillet 2024

Moyens envisagés (financiers, humains, outils...)

Equipe de 3 agents minimum sur le projet
Projet en lien avec réaménagement Cafet + hall (transversal)
Formation externe ou interne à financer
Facilitateur recruté sur l'atelier si pas de formation
Mobilier pour le réaménagement

Action 2 : Autonomiser les usagers en facilitant la compréhension des classements et des espaces

Axe concerné : 1.1 Proposer et accompagner une offre culturelle et artistique ouverte et diversifiée / 1.4 Mettre en place une communication compréhensible pour toutes et tous et inclusives / 2.1 Reconnaître l'égalité digne des habitant.e.s dans la variété de leurs goûts et pratiques culturelles

Objectifs spécifiques à l'action

- Autonomiser les lecteurs dans leurs recherches documentaires au travers d'un classement simplifié
- Rendre accessible le contenu des collections
- Mettre en valeur des collections liées à enjeux de société et aux préoccupations des usagers
- Faciliter le rangement pour les personnes en charge de cette tâche : professionnel.le.s, stagiaires, services civiques, bénévoles

Indicateurs :

- Taux de rotation en nombre de prêts et augmentation des prêts pour des fonds identifiés
- Retour des équipes et lecteurs sur le rangement

Descriptif de l'action

Création en groupe mixte d'un plan de classement documentaire adapté permettant de regrouper ou de mettre en avant des champs thématiques similaires.

Adapter ce plan de classements aux documentaires adulte + enfants + petite enfance puis l'envisager pour le secteur musique

Travailler une signalétique compréhensible pour tous

Quel pourrait être le rôle du service

Expertise métier : création d'un groupe de travail + état des lieux précis + élaboration piste de travail + plan d'action

Vous connaissez d'autres acteurs ou personnes à associer ?

Travailler avec la MDM / Réseau des médiathèques Aqta / librairies / équipe bénévole / usagers / graphiste

Calendrier prévisionnel :

- Prise de contact avec des structures ayant travaillé sur ce sujet = 4^e trimestre 2024
- Mise en place d'un groupe de travail mixte : 1^{er} trimestre 2025 (2026)
- Visite de structure et de librairie : 2^e trimestre 2025 (2026)
- Désherbage entre janvier et juin 2026
- Plan de classement finalisé fin 2026
- Réorganisation + travail de désherbage des collections et signalétique pour fin 2026/2027

Quelle première étape pour la mise en place ?

- Contacter la MDM et C. Porchet à ce sujet = 3^{er} trimestre 2024 (janvier 2026)

Moyens envisagés (financiers, humains, outils...)

- Un budget pour la refonte signalétique
- Un soutien humain sur le projet (stagiaire alternance ?)
- Recrutement d'un agent sur un poste fléché accessibilité janvier 2026

Action 3 : Développer l'accessibilité de l'offre culturelle

Axe concerné : 1.1 une offre culturelle ouverte et diversifiée / 1.2 Mettre en œuvre une politique tarifaire adaptée aux ressources de chacun.e et développer des propositions gratuites / 1.3 Lutter contre le non-recours aux droits culturels, aller en priorité vers les populations isolées, en fragilité, en situation de précarité, les enfants et les jeunes 1.4 Mettre en place une communication compréhensible et inclusive pour toutes et tous / 4.5 Participer à la mise en réseau des acteurs et actrices des secteurs culturels, sociaux et éducatifs pour impulser une dynamique de coopération locale.

Objectifs spécifiques à l'action

- Développement de fonds et de la médiation à destination des publics éloignés ou empêchés de lire
- Proposer des ressources sur les troubles des apprentissages et des handicaps
- Structurer les partenariats locaux à ce sujet
- Développer une communication publique inclusive

Indicateurs :

- Augmentation des rencontres autour du handicap dans la programmation (min 2 ?)
- Augmentation du nombre de prêts pour les documents + matériels mis à disposition
- Fréquentation de l'établissement renforcée auprès des structures médico-social
- Conventions formalisées

Descriptif de l'action

Offre culturelle :

Développer les fonds accessibilité : gros caractères, livres audio, braille, dys, FALC (Facile à Lire et à Comprendre) et FLE (Français Langues Etrangères)

Acquisition de matériels spécifiques (lecteurs Daisy, lampes, loupes, etc) ou prêt par AQTA

Proposer des rendez-vous autour du handicap et des troubles des apprentissages avec partenaires et pro (demande de subvention CNL)

Communication :

Repenser la structure des textes proposés et des visuels les accompagnant.

Repenser les programmes d'animations de la Médiathèque : mois par mois, typo plus grosse, changer le format

Elaborer une méthode de simplification de la communication sur les axes suivants : principes graphiques / principes iconographiques/ principes linguistiques/ principes oraux

Bâtiment et signalétique :

Avoir des outils adaptés : boucle d'induction magnétique, panneaux en braille

Repenser la signalétique : icônes mobiles, trombinoscope, pictogrammes...

Fonds documentaire : repenser couleur et typo + harmoniser les cotes des documents

Equipe :

Sensibiliser et former l'équipe aux handicaps

Accompagner l'équipe sur le développement de partenariat pérennes

Vous connaissez d'autres acteurs ou personnes à associer ?

DRAC et CNL pour financement

MDM pour l'accompagnement technique

Bibliothèque de Carnac (prochainement dans le réseau)

Livre et Lecture en Bretagne (pour le fonds FALC)

Partenaires locaux : association des sourds du Morbihan / Centre Gabriel Deshayes / Apedys 56 Association des parents d'enfants dys/ ESAT / CEAS (pour le FLE)

DCDC pour repenser l'intégralité de la communication > Groupe de travail à mettre en place pour 2026

Calendrier prévisionnel :

- Recrutement agent janvier 2026
- Rencontre partenaires et associations : 1er trimestre 2026
- Création du programme de médiation 26-27 : 2eme trimestre 2026
- Création de parcours EAC adapté 2eme trimestre 2026
- Création du dossier de subvention pour un rendu avant le 11 juin 2026 (session du 29 septembre 2026)
- Nov 2026 : test d'une signalétique commune & FALC pour l'ensemble d'Athéna.

Quelle première étape pour la mise en place ?

Recrutement agent médiathèque pour accompagner et pérenniser les actions

Former des agents référents (agents chargés d'accueil + chargés de com) au FALC et au handicap

Repenser en groupe de travail (agent, publics concernés, habitants, élus) pour l'ensemble de la com

Moyens envisagés (financiers, humains, outils...)

- Subvention CNL pour financer : médiation- fonds et formation
- Un soutien humain sur le projet

Action 4 : Sortir des murs pour lutter contre les inégalités

Axe concerné : 1.3 Lutter contre le non-recours aux droits culturels, aller en priorités vers les populations isolées, en fragilité, en situation de précarité, les enfants et les jeunes / 2.1 Reconnaître l'égale dignité des habitant.e.s dans la variété de leurs goûts et pratiques culturelles / 3.4 Utiliser les infrastructures existantes, investir l'espace public et les lieux du quotidien des publics concernés

Publics concernés :

- Personnes empêchées : grand âge, mobilité très réduite, hospitalisation, isolement
- Personnes éloignées de la lecture publique : public précarisé ou fragilisé, public du champ social, allophone
- Petite enfance, enfants non-lecteurs ou en difficulté scolaire

Objectifs spécifiques à l'action :

- Lutter contre les discriminations, réduire les inégalités d'accès à la culture
- Proposer des actions à destination des non-publics : personnes empêchées ou éloignées symboliquement et géographiquement de la lecture publique
- Développer la lecture publique là où sont identifiés les besoins : écoles, clubs Coup de Pouce (réussite éducative), A.L.S.H., P.M.I, multi-accueils, centres sociaux, La Cabanatous, CEAS, E.P.H.A.D, hôpitaux, quartiers politique de la ville
- Encourager et développer le lien avec les partenaires

Indicateurs :

- Une augmentation du nombre de bénéficiaires du portage de livres à domicile
- Nombre d'actions hors les murs
- La mise en place et l'animation des BCD dans les 3 écoles publiques d'Auray
- Une fréquentation de la médiathèque et de rencontres Petite enfance par et avec les partenaires Petite enfance
- Une inscription des familles touchées par le projet DLAS
- Augmentation des accueils d'allophones et d'actions avec et en direction du CEAS
- Renforcement du partenariat avec La Cabanatous

Descriptifs de l'action :

Après avoir identifiés les besoins en concertation avec les partenaires, proposition de cycles de « formation » ou d'accompagnement à destination de personnes relais pour amener le livre et la lecture (+ autres) dans les lieux, structures et les quartiers éloignés physiquement de la médiathèque.

- Possibilité de s'appuyer sur le travail déjà initié avec le centre social et les personnes formées au travers du dispositif « Des livres à soi »
- Formation en cours de 2 animateurs relais lecture à la DEEJ, voir pour accompagner les futurs animateurs (construire une méthodologie)
- Reprise des formations à destination d'auxiliaire de puériculture ou EJE au multi-accueil
- Mise en place d'un portage à domicile après diagnostic avec le CCAS
- Formation en orthophonie préventive (2025) et mise en place du réseau langage sur Auray (2026)

Calendrier Prévisionnel :

Portage à domicile :

- Veille et benchmarking : 1er trimestre 2024 **2026**
- Identification des besoins partenaires et bénéficiaires : faire le point avec le CCAS pour prise de décision : 1^{er} trimestre 2024 **2026**
- Recherche de personnes relais : échanger avec l'équipe formée par DLAS pour développer l'action + familles des résidents du Bocéno + CCAS + Cabanatous = 2^{er} trimestre 2024 **2026**
- Ecriture de la méthodologie de l'action : 3eme trimestre 2024 **2026**
- Recrutement - formation de l'équipe relais + communication sur le service : 3eme et 4eme trimestre 2024 **2026**

Enfants en difficultés scolaire :

- Faire bilan avec animateur DEEJ et construire la méthodo de formation = rentrée 2024-2025
- Accompagnement en bibliothéconomie (désherbage, acquisitions, catalogage, équipement) de l'animateur en charge de la BCD de l'école des Rives du Loch
- Formation animateur lecture Ecole Rollo septembre 2025
- Accompagnement des animateurs lectures dans les BCD des écoles publics de la ville pour des actions de médiation du livre 2026/2027

Petite enfance : pro et parents isolés :

- Reprise du dispositif "Des livres à soi" en partenariat avec le centre social : 1er trimestre 2024
- Identification des besoins partenaires et bénéficiaires : faire le point avec le multi-accueil + AQTA + pour prise de décision : 2^{er} trimestre **2024** 2026
- Ecriture plan d'action petite enfance : 3ème et 4ème trimestre **2024** 2026
- Mise en place 2025
- Mise en place du réseau langage en 2026

Moyens envisagés (financiers, humains, outils...)

- Recrutement d'une équipe bénévole pour le portage et/ou autres tâches à la médiathèque (pistes envisagées : gestion des dons en partenariat avec Book Hémisphères, entretien et approvisionnement des bibliothèques de rue, équipement et couvertures des documents, rangement et navette...)
- Formation pour l'agent en charge du travail sur la petite enfance
- Temps de travail dédié à la médiation culturelle
- Recrutement d'un agent sur poste fléché accessibilité janvier 2026

CHANTIER 2 : Impliquer les alréens dans la vie de la médiathèque

Encourager le pouvoir d'agir des habitants au travers de la prise d'initiative individuelle ou collective

Action 1 : Développer les lecteurs acquéreurs

Axe concerné 1.3 non-recours aux droits culturels / 2.1 Egale dignité et variété de goûts / 2.2 Actions ou les habitants peuvent intervenir gagner en dignité et en pouvoir d'agir / 2.5 prendre en compte les pratiques culturelles

Objectifs spécifiques à l'action

- Aller à la rencontre de publics non-lecteurs et non-usagers de la médiathèque
- Donner la possibilité aux citoyens de participer activement à l'offre culturelle
- Valoriser les citoyens dans leurs cultures.
- Proposer une offre documentaire variée et en adéquation avec les attentes et pratiques culturelles des usagers
- Travailler sur le débat, l'échange de point de vue

Indicateurs :

- Mesure l'impact de ces projets auprès des personnes concernés
- Un retour des personnes acquéreurs avec possibilité de s'investir sur d'autres projets
- Un développement du projet à l'échelle de différents services
- La mise en place de formation à l'échelle d'AQTA et département

Descriptifs de l'action

Développer la méthodologie lecteurs acquéreurs mis en place à l'école Rollo 2023 et 2024 puis l'école Les Rives du Loch 2025 et la déployer dans d'autres structures

Diversifier les groupes d'acquéreurs en lien avec des partenaires pour toucher des citoyens non-lecteurs.

Ex : accompagner un fonds de mangas au centre social et proposer la mise en place d'un groupe si le fonds sort bien.

Ex : mettre en place des groupes de lecteurs acquéreurs dans les BCD de chaque école en partenariat avec la DEEJ

Ex : Proposer un groupe d'acquéreurs jeux-vidéo avec le service jeunesse.

Ex : travailler sur le cinéma avec le Ti Hanok

Ex : Travailler avec la petite enfance

Quel pourrait être le rôle du service :

Définir la méthode, transmission-formation, accompagnement, valorisation des collections

Vous connaissez d'autres acteurs ou personnes à associer ?

Cabanatous : Lecteur acquéreur manga

Espace jeunesse : Lecteur acquéreur J.V

Ti hanok : Lecteur acquéreur Films

Rpam : Lecteur Acquéreur petite enfance

Quelle première étape pour la mise en place ?

Rencontres des partenaires identifiés pour faisabilité : 1er trimestre 2024
Traverser la 2ème année du projet et bilan école 2024-25

Calendrier prévisionnel :

Le projet acquéreurs jeux vidéo pour 4ème trimestre 2024

-> rencontre avec la DEEJ au 1er trimestre 2024

-> préparation du contenu des séances juin-juillet-août 2024

-> recrutement des acquéreurs jeux vidéo sept. 2024 ?

-> lancement octobre 2024 ?

Le projet acquéreur Manga au Centre social pour 1er trimestre 2025

Le projet acquéreur Petite enfance pour 2025

Le projet acquéreur film avec Cinéma pour 4ème trimestre 2025

Projet acquéreur jeux vidéo pour la rentrée 2026-2027

-> Rencontre avec la DEEJ avril/mai 2026

Recrutement des acquéreurs septembre 2026

Lancement octobre 2026

Projet acquéreur Mangas avec la Cabanatous pour la rentrée 2026-2027

Moyens envisagés (financiers, humains, outils...)

2 agents jeunesse pour les lecteurs acquéreurs pour (700 euros d'acquisition de documents jeunesse pour une classe) pour 2023/2024/2025. Ensuite accompagnement des animateurs BCD pour une mise en place du projet sur leurs sites de référence à partir de 2027.

1 agent en accessibilité et 1 agent jeunesse pour le travail Manga avec la Cabanatous => budget à définir

1 agent pôle image et son pour le travail joueur-acquéreur => budget à définir

Déplacement sur un salon ou librairie (en projet)

Action 2 : Encourager et valoriser les savoirs des usagers

Axe concerné :

1.3 non-recours aux droits culturels / 2.1 Egale dignité et variété de goûts / 2.2 Actions ou les habitants peuvent intervenir gagner en dignité et en pouvoir d'agir / 2.5 prendre en compte les pratiques culturelles

Objectifs spécifiques à l'action

- Créer des espaces pour partager ses connaissances et son opinion
- Encourager les échanges et conseils par les pairs
- Valoriser les savoirs et les échanges réciproques

Indicateurs :

- la multiplication de temps de rencontres et échanges : à programmer sur l'année (fréquence à définir)
- Identification & investissement d'usagers et d'habitants prêts à partager leurs connaissances, compétences, culture...
- le nombre de participants aux rendez-vous des lecteurs + échanges sur les temps de service public (échanges "à la volée" à formaliser puis valoriser sur le même modèle que le RV plus formel)
- Référencement (par les associations, les habitants...) de la médiathèque d'Auray comme un espace ouvert, lieu de rencontres et partages de connaissances... (mise à disposition du lieu)

Descriptif de l'action

Rendez-vous des lecteurs : sur les temps de rentrée littéraire (janvier et septembre de chaque année) avec réflexion autour du format et du lieu au cours de l'année (janvier 2024 **2026**).

Travailler la programmation et la fréquence de rendez-vous hors rentrée littéraire (diversifier les thématiques : valorisation de maisons d'édition / de collections, lien avec l'actualité...)

Recueil de parole régulier et mise en avant : podcast, fiches + signalétique dans et sur les ouvrages

Mise en place de coups de cœur lecteurs / suggestions directement sur le portail

Pour donner suite à expérimentation, imaginer une évolution de la fiche action vers de l'échange de savoirs (2026-2028 ?)

Quel pourrait être le rôle du service

Faciliter et animer les échanges

Réfléchir à des outils pour faciliter la mise en place des coups de cœur

Lieu identifié comme espace d'échanges réciproques de savoirs (sur la commune et sur le réseau)

Vous connaissez d'autres acteurs ou personnes à associer ?

Formation aux échanges de savoirs : Claire et Marc Suffrin Hebert, Médiathèque de Languidic, Interco Châteaugiron

Solliciter l'expertise d'associations RERS comme Foresco

Techniques : Christophe Porchet pour le portail

Calendrier prévisionnel

Mise en place des RDV des lecteurs de façon trimestriel : 1er trimestre 2024 / **2026**

Recueil régulier d'avis : 1er trimestre 2024 / **2026**

Mise en place du module suggestion : 2025 en lien avec AQTA

Valorisation de contenu : à imaginer avec le groupe de jeunes reporter en 2025

Formation au RERS : 2026

Echanges de savoirs : 2026-2028

Moyens envisagés (financiers, humains, outils...)

Une solution technique pour les suggestions

Une équipe formée et stabilisée pour établir les RERS

Un budget pour les formations

Un soutien sur la mise en place des RERS : bénévoles + coordination

Action 3 : Rendre visible les dynamiques et initiatives locales

Axe concerné :

2.2 Actions où les habitants peuvent intervenir gagner en dignité et en pouvoir d'agir / 2.5 prendre en compte les pratiques culturelles / 1.1 Proposer et accompagner une offre culturelle et artistique ouverte et diversifiée / 2.3 Soutenir les associations culturelles dans la mise en œuvre de leurs actions / 2.4 Reconnaître et valoriser les pratiques amateurs / 3.2 Respecter et soigner les savoir-faire du territoire, son histoire culturelle, ses qualités paysagères, ses patrimoines anciens comme récents

Objectifs spécifiques à l'action

- Tester et pérenniser les cartes blanches aux associations locales
- Donner de la visibilité aux associations locales et inversement
- Créer du dialogue avec elles et découvrir et faire découvrir les activités qu'elles mettent en place
- Mettre en place des rendez-vous réguliers pour les assos et les usagers de la médiathèque, à l'instar des Racontages ou des Rendez-vous des lecteurs

Indicateurs :

- Un nombre de RDV fixé sur l'année : 1 fois par mois minimum, de septembre à juin
- Une fréquentation de ces rencontres par les associations et les habitants
- Mesurer l'intérêt des usagers

Descriptif de l'action

Définir le périmètre d'intervention des associations pour un premier choix

Interroger les habitants sur leurs envies de carte blanches

Établir un calendrier pour la mise en place des cartes blanches :

> Une par mois avec un thème prédéfini

Définir un calendrier d'évènements pour faire correspondre les thèmes des cartes blanches avec les animations de la médiathèque et/ou en fonction d'un fond et/ou en fonction des animations et surtout du souhaites des habitant

Quel pourrait être le rôle du service

Coordination des évènements

Soutien organisationnel et technique si besoin

Annonce et communication autour de l'évènement

Vous connaissez d'autres acteurs ou personnes à associer ?

Services municipaux

Vivier associatif de Auray et des alentours

Autres prestataires :

- Les pompiers
- Véronique GUILLEMINOT (Yoga du rire)
- Cinéma Ti Hanok (animation Causons ciné)
- Julien AUROUX (cours de sabre laser)
- Corinne THOMAZO (contact animation BD)
- Tom LE MOING (exposition photo sur la vie sauvage)
- Aurore LAFOUGE (tir à l'arc)
- Caroline DROUIN (rugby)
- Philippe LE DIRAISON (tennis)

- Lycée Benjamin Franklin (théâtre)
- Maison d'édition Locus Solus
- Maison d'édition La Butineuse
- La Miellerie d'Alré - Pierre BOURLES

Calendrier prévisionnel

- 3ème trimestre 2024 : Établir une liste de partenaires potentiels
- Avril 2027 : prendre contact avec les associations et prestataires pour la mise en place de leur carte blanche à la médiathèque.
- Juin 2027 : Établir un calendrier des cartes blanches pour la saison 2027-2028
- Septembre 2027 : Lancement des cartes blanches à la médiathèque

(Liste complète des cartes blanches à retrouver dans S:\02-Mediation Animation\MEDIATION ANIMATIONS\2027-2028\CARTES BLANCHES_ASSOS)

Moyens envisagés (financiers, humains, outils...)

- Moyens financiers : Prestations à inclure dans le budget de médiation
- Moyens RH : Une à deux personnes de l'équipe peuvent suffire pour la gestion d'une animation + bénévoles

Action 4 : Proposer une “bibliothèque vivante”

Axe concerné 1.1 une offre culturelle ouverte et diversifiée / 1.5 Permettre aux habitants de se rencontrer et de dialoguer entre eux / 2.1 Egale dignité et variété de goûts / 2.2 Actions où les habitants peuvent intervenir gagner en dignité et en pouvoir d’agir / 2.5 prendre en compte les pratiques culturelles

Objectifs spécifiques à l’action :

- Sensibiliser le public aux stéréotypes et aux préjugés
- Aborder des problématiques actuelles (diversité, handicap, racisme, antisémitisme, homophobie, droits humains, égalité femme-homme, ...) à travers des histoires personnelles
- Faciliter la rencontre en dépassant la peur d’aller vers l’autre et encourager la curiosité
- Valoriser les habitants et leurs histoires

Indicateurs :

- Un nombre de personnes porteuses d’une histoire suffisamment important et diversifié
- Un nombre d’emprunteurs en adéquation avec la demande
- Des questions et des interrogations sur le projet qui sont formulées
- Le recrutement de nouveaux livres- humain à la suite de ces rencontres

Descriptif de l’action

“Une bibliothèque vivante, c’est une bibliothèque où les livres ne sont pas en papier, mais des personnes en chair et en os, que des « lecteurs » et « lectrices » peuvent emprunter.

Les livres vivants racontent une partie de leur histoire personnelle. Un dialogue se noue avec le lecteur, qui peut ouvrir le livre à la page qu’il souhaite, en posant des questions. Le livre, lui, choisit ce qu’il dit ou ce qu’il tait, et s’il se trouve dans une situation inconfortable, peut faire le choix d’interrompre la lecture à tout moment.

Puis proposition de cataloguer les histoires pour les retrouver et les faire perdurer

Vous connaissez d’autres acteurs ou personnes à associer ?

Archives et patrimoine : sur le versant patrimoine immatériel

Centre social + asso local pour le vivier d’histoire

MDM – AQTA : pour accompagner techniquement et communiquer

Quelle première étape pour la mise en place ?

Prendre contact avec l’association “bibliothèque vivante” + “le grand bazar des savoirs” : fin 2024

Calendrier prévisionnel

Rencontrer les porteurs de projet 3eme trimestre 2024

Formation à la méthodologie : 2025-2026

Mise en place de la bibliothèque vivante sept 2026

Mise en lien avec les RERS : 2026-2028

Moyens envisagés (financiers, humains, outils...)

Soutien Rh sur le projet : Stagiaire alternance

Budget formation Bib vivante

Budget valorisation du projet et pérennisation

Actions 5 : Créer une équipe de jeunes reporter

Axe concerné :

1.1 une offre culturelle ouverte et diversifiée / 2.1 Egale dignité et variété de goûts / 2.2 Actions où les habitants peuvent intervenir gagner en dignité et en pouvoir d'agir / 2.5 prendre en compte les pratiques culturelles

Objectifs spécifiques à l'action :

- Rendre acteur la jeunesse alréenne
- S'inspirer pour dynamiser la communication du service
- Former aux médias et au fact checking (Education aux médias et à l'information)
- Promouvoir et rendre visibles des initiatives de jeunes
- Découvrir les métiers de la communication

Indicateurs :

- L'investissement des jeunes reporters sur les différents projets
- Le retour des jeunes reporters sur l'accompagnement et les différents projets menés
- Le nombre de reportages/d'actions réalisés
- Les statistiques sur les différents médias

Descriptif de l'action

Constituer une équipe de jeunes (collégiens et lycéens) qui puissent être formés aux médias et à la création de contenu. (Rencontre métiers, formation technique, comité éditorial, sortie reportage etc...)

Ce groupe pourra réaliser des reportages écrits, audios ou vidéos autour d'actions du service, de la valorisation des collections, de la DCDC, de la DEEJ et surtout de projet qui les intéressent et qu'ils souhaitent mettre en avant.

Possibilité de rencontrer des professionnels de la communication et du journalisme.

Piste à tirer par la suite autour de cette thématique

Quel pourrait être le rôle du service

Aide à la formation / Soutien technique /Coordination du projet

Vous connaissez d'autres acteurs ou personnes à associer ?

DEEJ / Asso vidéographie / Radio Balise / Mission Locale / Lycée BF / Lycée Sainte-Anne/Saint-Centre Culturel Athéna pour des reportages sur les spectacles / Cinéma Ti Hanok pour des rencontres autour du cinéma

Quelle première étape pour la mise en place ?

Echanger avec le service jeunesse + collège + lycées sur le projet

Calendrier prévisionnel

- Mars/Avril 2024 : Création d'un flyer afin de promouvoir le projet auprès des jeunes par la DEEJ et lycée BJ + rencontre avec la documentaliste en charge du journal du lycée BF + diffusion mail lycée Duguesclin

- Juin 2024 : Premier rendez-vous avec les jeunes intéressés le 15/06. Préparation d'un plan de formation et d'actions pour la suite et rencontre avec les différents partenaires (Athéna, Cinéma Ti Hanok)
- Juillet 2024 : Formation des jeunes disponibles à la prise de vue et au montage vidéo (logiciel Da Vinci Resolve)
- Septembre 2024 : Rencontre avec le cinéma Ti Hanok pour évoquer les reportages qui pourraient être proposés sur le cinéma pour la saison 2024/2025
- Septembre-Décembre 2024 : débuts des reportage (1 rdv mensuel pour les collégiens + 1 pour les lycéens. Parmi les propositions : reportage atelier skate avant l'ouverture de saison, retour sur l'ouverture de saison, interview spectacles Athéna, rdv des lecteurs, cinéma Ti Hanok, retour sur expo BD, etc.

Novembre ou décembre : rencontre métier avec un journaliste professionnel

Moyens envisagés (financiers, humains, outils...)

Soutien service civique DEEJ pour accompagner le groupe

Budget pour formation et rencontre pro

Achat de matériel pro : Appareil photo/ trépied/ ring light/ vidéo/ logiciel de montage...

- Stabilisateur pour smartphone (Acquis juillet 24)
- Nouvel iPhone (2025)

CHANTIER 3 : Une médiathèque ancrée et dans l'air du temps

Un service conscient de son époque et de son environnement et qui met en valeur le territoire

Action 1 : Traduire le projet culturel et le projet de service dans l'offre documentaire

Axe concerné : 3.1 Posture d'écoute et de diagnostic/ 3.3 Politique culturelle Interco / 3.5 Soutien artistes et créatifs/ 1.1 une offre culturelle ouverte et diversifiée

Objectifs spécifiques à l'action

- Formaliser et donner à connaître la politique documentaire municipale et intercommunale
- Formaliser les choix dans la gestion du fonds documentaire
- Objectiver et mettre en place des indicateurs à la gestion de ce fonds
- Mettre en adéquation le fonds documentaire avec les enjeux de sociétés, l'expertise pro et les attentes des usagers
- Permettre d'étendre l'offre documentaire dans le réseau des médiathèques Aqta
- Harmoniser les pratiques
- Communiquer et rendre transparent les choix

Indicateurs :

- Objectivation des achats et désherbage
- Evaluation annuel des collections par les agents
- Définition claire de la répartition suggestion / achat pro

Descriptifs de l'action

Définir les axes de développement et de conservation des collections sur 5 années au travers de fiches domaines.

Ces lignes directrices permettent de suivre un cap et de partager la gestion des collections à plusieurs acquéreurs avec des niveaux de compétences différents.

Cette politique documentaire est un outil d'aide à la décision car permet de calibrer les collections à développer ou à réduire.

Les indicateurs (tx de rotation, nbre de prêts, année des collections etc..) permettent de juger de la pertinence des choix.

Vous connaissez d'autres acteurs ou personnes à associer ?

MDM /Réseau des médiathèques AQTA

Calendrier prévisionnel

Réunion technique AQTA novembre 2023

Formation Pilote par la MDM et AQTA : 2024/2026

Ecriture du PCSES pour juin 2024/ décembre 2025

Etat des lieux et création d'un copil : 3eme trimestre 2024/ 2026

Ecritures fiches domaines : 2025/2026 - 2026

Rendu et passage en CM : 4eme trimestre 2025 – 2026-2027

S'interroger sur la mise en place de fonds tournants en direction des médiathèques du réseau dans le cadre du réaménagement.

Réflexion sur les acquisitions partagées (Pol doc commune) à l'échelle du réseau

Action 2 : Créer un programme de rencontre et débat sur les questions de sociétés

Axe concerné :

1.1 Proposer et accompagner une offre culturelle et artistique ouverte et diversifiée / 1.5 Permettre aux habitant.e.s de se rencontrer et de dialoguer entre eux/elles / 2.1 Reconnaître l'égalité digne des habitant.e.s dans la variété de leurs goûts et pratiques culturelles / 2.2 Proposer des actions où les habitant.e.s peuvent intervenir, où leur compétence est nécessaire, où ils et elles pourront s'enrichir, gagner en dignité et en pouvoir d'agir / 2.3 Soutenir les associations culturelles dans la mise en œuvre de leurs actions / 3.1 Adopter une posture d'écoute et de diagnostic permanent pour prendre en compte les enjeux sociologiques et démographiques actuels / 3.5 Accueillir et soutenir les artistes, créatifs, scientifiques et penseurs susceptibles d'alimenter le projet culturel municipal

Objectifs spécifiques à l'action

- Diversifier la proposition des animations
- Inclure un programme dans l'ère du temps, qui permet de réfléchir à plusieurs et de faire vivre différemment la médiathèque
- Promouvoir et encourager la diversité des perspectives
- Sensibiliser les usagers sur des sujets importants et mettre nos fonds en lien avec eux
- Proposer la médiathèque comme lieu de rencontre régulier
- Ouvrir la médiathèque à un public différent

Indicateurs :

- Un nombre de rendez-vous réguliers pour fidéliser les usagers
- Fréquentation de ces rencontres

Descriptif de l'action :

Ouvrir le débat et la discussion autour de sujets sensibles au travers de méthodologie facilitantes : Arpentage, théâtre forum, débats mouvants

Profiter de la présence artistiques ou d'évènements locaux et nationaux pour donner la parole à des experts (professionnels ou amateurs) ou grands témoins.

Mise en place en 2025 des *Samedis blabla* une fois par mois en portage interservices. Sujet d'actualité ou de société innovants et/ou inclusifs.

Dans un souci de participation des usagers, prévoir un questionnaire pour les sonder sur des potentiels sujets de prédilection pourrait être intéressant

Quel pourrait être le rôle du service :

Coordination, animation et encadrement des rencontres / Soutien technique si besoin / Annonce et communication autour de l'évènement

Vous connaissez d'autres acteurs ou personnes à associer ?

Le service Vie Associative, le Centre Culturel Athéna pour des partenariats avec des compagnies, Service PV, DEEJ, AQTA

Quelle première étape pour la mise en place ?

Définir une liste de thèmes que l'on pourrait aborder et se tourner vers des prestataires en adéquation si besoin. Dans un souci de participation des usagers, prévoir un questionnaire pour les sonder sur des potentiels sujets de prédilection pourrait être intéressant (à retrouver dans S:\02-Mediation Animation\MEDIATION ANIMATIONS\2027-2028\DÉBATS).

Calendrier prévisionnel :

3ème trimestre 2024 : Lister une série de sujets pertinents pour le programme (à retrouver dans S:\02-Mediation Animation\MEDIATION ANIMATIONS\2027-2028\DÉBATS).

4ème trimestre 2024 : S'intéresser aux formations pour fin 2024 et 2025 et en trouver une sur l'animation de débat.

Mars 2025 : Rencontre thématique par l'entremise de Méliscènes avec une participation de la médiathèque à une potentielle analyse chorale prévue dans le cadre d'un des spectacles du festival.

2025-2026 : mise en place des samedis bla-bla coordonnées par le directeur de la DCDC

2ème trimestre 2027 : Établir un calendrier de débats pour la saison 2027-2028.

Septembre 2027 : Début du programme à la médiathèque.

Moyens envisagés (financiers, humains, outils...)

- Moyens RH : Une à deux personnes de l'équipe peuvent suffire pour la gestion d'une animation + bénévole(s) ?
- Outil : Formation agent(s)

Action 3 : Développer et valoriser les cultures locales : musique, éditions, langue bretonne

Axe concerné :

3.2 Respecter et soigner les savoir-faire du territoire, son histoire culturelle, ses qualités paysagères, ses patrimoines et patrimoines anciens comme récents 1.1 Proposer et accompagner une offre culturelle et artistique ouverte et diversifiée 4.4 Participer à la mise en réseau des acteurs et actrices des secteurs culturels, sociaux et éducatifs pour impulser une dynamique de coopération locale

Objectifs spécifiques à l'action :

- Promouvoir les créations et savoir-faire locaux, dans le domaine musical, éditorial et linguistique.
- Faciliter l'accès des publics aux œuvres, ressources et événements liés à la culture bretonne.
- Soutenir les acteurs et associations locales en valorisant leurs initiatives et productions.
- Intégrer la culture bretonne dans la programmation culturelle du service et dans les collections.

Indicateurs :

- Nombre de documents et œuvres locales intégrés dans le fonds
- Nombre d'événements organisés ou co-organisés avec des acteurs locaux
- Nombre de partenariats noués avec des associations et structures locales

Descriptif de l'action

Valoriser les cultures locales en mettant en avant la musique, les éditions et la langue bretonne. Cela passe par l'enrichissement du fonds, la médiation auprès des publics et l'organisation ou l'intégration d'événements culturels locaux.

Quel pourrait être le rôle du service

Le service sera un intermédiaire actif entre l'offre locale et les publics, en accueillant les propositions des associations et en proposant des espaces de valorisation au sein du fonds.

L'action s'inscrit également dans les événements phares du territoire, comme Un automne autrement ou le mois de la langue bretonne.

Vous connaissez d'autres acteurs ou personnes à associer ?

- Associations locales brittophones
- Kerlenn Sten Kidna
- Kenleur
- Skol Diwan et classe Bilingue Rollo
- Autres acteurs culturels du territoire (musiciens, éditeurs locaux)

Quelle première étape pour la mise en place ?

Sanctuariser la date de remise du prox sten Kidna

Valoriser les pratiques musicales locales

Proposer des rencontres avec des acteurs de la chaîne du livre locaux

Calendrier prévisionnel

Sept 2022 : accueil Prix Sten Kidna
Décembre 2024 : Achat mobilier valorisation
Octobre 2025 : accueil charte Ya Brezhoneg
2026 : travail sur l'offre musicale bretonne

Action 4 : Accompagner une résidence artistique sur le territoire

Axe concerné : 3.4 Accueillir et soutenir les artistes, créatifs, scientifiques et penseurs susceptibles d'alimenter et d'inspirer le projet culturel municipal 4.4 Participer à la mise en réseau des acteurs et actrices des secteurs culturels, sociaux et éducatifs pour impulser une dynamique de coopération

Objectifs spécifiques à l'action

- Développer un parcours d'éducation artistique et culturelle accessible aux publics du territoire
- Favoriser la rencontre entre artistes en résidence et habitants, écoles, associations et structures socio-culturelle
- Renforcer les compétences des agents du service pour accompagner et médiatiser le projet artistique

Indicateurs :

- Nombre de résidences artistiques accompagnées et finalisées
- Nombre d'actions de médiation et de rencontres avec le public
- Nombre de partenariats noués avec des acteurs culturels et éducatifs locaux
- Taux de participation du public aux ateliers et événements liés à la résidence

Descriptif de l'action

Accompagner une résidence artistique sur le territoire avec les services culturels de la ville et/ou de l'intercommunalité (AQTA). Les projets co-portés pourront concerner diverses disciplines, notamment l'illustration et l'écriture.

Le service organisera ateliers, rencontres et événements pour favoriser l'échange entre artistes et habitants et proposer un véritable parcours culturel et artistique.

Quel pourrait être le rôle du service

Accueillir et suivre les artistes en résidence

Organiser la médiation et les ateliers pour le public

Créer des liens entre artistes, habitants et acteurs locaux

Valoriser les projets artistiques dans le fonds, la programmation et la communication

Vous connaissez d'autres acteurs ou personnes à associer ?

- INSEAC (Institut National des Arts et de la Culture)
- Services culturels de la ville et de l'intercommunalité (AQTA)
- Écoles, associations et structures culturelles locales
- Artistes en résidence
- DRAC

Quelle première étape pour la mise en place ?

- Interroger la DRAC sur la faisabilité financière
- Prendre RDV avec LLB sur ce sujet pour prendre connaissance des Service de lecture publique accompagnant des résidences artistiques en Bretagne
- Prendre contact avec les structures porteuses de résidence

Calendrier prévisionnel

Début des prospections 1er trimestre 2027

Moyens envisagés (financiers, humains, outils...)

Une équipe médiathèque stabilisée

Un budget pour soutenir le projet artistique + logistique

Un budget formation + outils péda

CHANTIER 4 : Une politique culturelle incarnée

Un service vecteur d'égalité, de solidarité et de sobriété des ressources

Action 1 : Evoluer dans ses missions et sa posture professionnelle

Axe concerné :

4.2 Appliquer les valeurs portées d'accueil, respect, écoute, accompagnement...) aux habitant.e.s 4.3 Monter en compétences sur les notions de droits culturels et de démocratie culturelle 3.1 Adopter une posture d'écoute et de diagnostic permanent pour prendre en compte les enjeux sociologiques et démographiques actuels 2.1 Reconnaître l'égale dignité des habitant.e.s dans la variété de leurs goûts et pratiques culturelles

Objectifs spécifiques à l'action

- Développer une culture professionnelle commune fondée sur les valeurs d'égalité, de respect et de droits culturels
- Faire évoluer la posture d'accueil vers l'écoute, la co-construction et l'accompagnement à l'autonomie des publics
- Intégrer durablement les apprentissages issus des formations dans les pratiques quotidiennes du service.
- Prendre en compte la pluralité des avis et des cultures
- Favoriser l'expérimentation et l'échange de pratiques pour enrichir la dynamique du service.

Indicateurs :

- Nombre d'agents ayant suivi au moins une formation liée à la posture professionnelle
- Intégration d'éléments des formations dans les pratiques d'accueil et d'animation
- Niveau de satisfaction de l'équipe et des usagers (retours verbaux, observation de situations d'accueil)
- Émergence d'initiatives locales inspirées par les formations

Descriptif de l'action

Intégrer l'accompagnement au changement comme un projet pour mieux incarner les valeurs d'égalité, respect et droits culturels. Au travers de formation, d'échange de pratiques entre collègues, l'objectif est d'adapter une posture d'ouverture et d'écoute avec les publics et de prendre du recul sur ces pratiques du quotidien

Quel pourrait être le rôle du service

Valoriser les compétences acquises en formation

Favoriser une culture commune de respect, d'égalité et de sobriété dans les pratiques

Accompagner les structures de formations à la mise en place de formations inter disciplinaire ou sortant du champ de compétences initiales

Vous connaissez d'autres acteurs ou personnes à associer ?

- Cabanatous et réseau fédération des centres sociaux (Echange de pratiques)

- Agent politique de la Ville (Echanges de pratiques)
- Service RH, Livre et lecture en Bretagne, MDM + CFCB (Formation)
- Habitants et association

Quelle première étape pour la mise en place ?

Panorama des formations pour 2025

Inscription des formations lors des entretiens annuels

Compiler les données de formations dans les dossiers communs

Calendrier prévisionnel

Première formation 2025

Inscription des formations dans les entretiens pros annuel : fin 2025

Mise en place de temps dédié "Accueil et bonnes pratiques" en réunion

Moyens envisagés (financiers, humains, outils...)

Plan de formation locale

Action 2 : Accompagner la transition écologique à la médiathèque

Axe concerné : 4.1 Prendre en compte les enjeux climatiques et modifier, adapter nos façons de faire pour réduire notre empreinte carbone 4.3 Ouvrir aux habitant.e.s certains choix décisionnaires concernant la politique culturelle de la ville 3.4 Faire avec le déjà-là, utiliser les infrastructures existantes, investir l'espace public et les lieux du quotidien

Objectifs spécifiques à l'action :

- Réduire l'usage du plastique dans les pratiques professionnelles (notamment pour les couvertures de livres).
- Sensibiliser les usagers et l'équipe à la transition écologique.
- Valoriser les initiatives locales liées à l'écologie et à l'alimentation durable.

Indicateurs :

- Diminution du nombre de livres couverts avec plastique.
- Création d'un espace thématique « écologie » à la médiathèque.
- Nombre d'actions menées (ateliers, animations, partenariats).
- Implication du public et des partenaires locaux.

Descriptif de l'action

La médiathèque souhaite devenir un acteur engagé de la transition écologique, à la fois dans ses pratiques internes (réduction du plastique, compostage, tri) et dans sa programmation culturelle (animations, partenariats, sensibilisation du public) :

- **Sensibilisation de l'équipe et du public** : organisation d'une *Fresque du climat* ouverte au personnel et aux usagers.
- **Création d'espaces participatifs** : mise en place d'une *grainothèque* et d'une *bouturothèque*.
- **Valorisation des ressources documentaires** : sélection thématique de livres, films et revues sur l'écologie, l'alimentation durable et la nature.
- **Expérimentation matérielle** : test de nouvelles solutions de protection des documents sans plastique (protèges-coiffes, coins, alternatives biodégradables).
- **Ancrage local** : accueil d'événements ou/et de paniers issus du maraîchage local, en lien avec la ferme communale.

Quel pourrait être le rôle du service

- Être acteur de la transition écologique au sein du territoire.
- Servir de relais des initiatives locales et de lieu de rencontre autour de ces thématiques.

Vous connaissez d'autres acteurs ou personnes à associer ?

- Association SHPA (Société d'Horticulture du pays d'Auray)
- Lycée Kerplouz (ex.BTS gestion et protection de la nature)
- Association La mer verte
- Le cap des possibles
- Services municipaux – espace vert
- Service développement durable (Céline Potier)
- Chargé de projet "alimentation durable" (Chloé Petetin)

- La ferme communale à Rostevél (espace vert)
- La nouvelle cuisine municipale

Quelle première étape pour la mise en place ?

- Organisation d'une *Fresque du climat* pour l'équipe et les usagers.
- Mise en place d'une *grainothèque* et d'une *bouturothèque* à la médiathèque.

Calendrier prévisionnel

- **Printemps 2025** : expérimentation de solutions alternatives au plastique sur les nouveaux documentaires.
- **Juin 2025** : réflexion sur la thématique de l'alimentation pour la saison culturelle d'automne.
- **Septembre 2025** :
Animation d'un *arpentage* du livre *Nourrir la terre* de Daniel Baertschi (Éd. La Bultineuse).
Présence au *Parco Pointer* avec une sélection de documents sur l'alimentation végétarienne, l'agriculture biologique et l'écologie.
- **Fin 2025** : réflexion sur un *espace écologie* permanent à la médiathèque, mêlant supports variés (livres, films, revues, jeux, grainothèque, bouturothèque)
- **Automne 2025 – Printemps 2026**
Réflexions sur un espace dédié à l'écologie à la médiathèque, mêlant différents supports : livres adultes et jeunesse, films, revues, jeux de société, grainothèque, bouturothèque
Recherche de prestataires pour l'animation de la Fresque du Climat
Recherche de personnes relais et qualifiées dans le bouturage et la collecte de graines (habitants, associations, jardiniers locaux).
Étude de faisabilité pour que la médiathèque devienne un lieu de dépôt de paniers de maraîchage local en partenariat avec la ferme communale ou/et des AMAP locales.

Moyens envisagés

Moyens humains :

- 1 à 2 agents de la médiathèque référents.
- Un groupe de bénévoles pour l'animation d'ateliers

Moyens financiers :

- Budget dédié à un fonds documentaire spécifique (écologie, alimentation durable)
- Budget pour le petit matériel (ex : bokashi, pots, matériel de bouture, signalétique)

Action 3 : Participer et faciliter les projets interservices et intercommunaux

Axe concerné : 1.1 une offre culturelle ouverte et diversifiée / 2.1 Egale dignité et variété de goûts / 2.5 Prendre en compte les pratiques culturelles / 3.3 Politique culturelle intercommunale

Objectifs spécifiques à l'action

- Avoir une offre de service complémentaire à l'échelle d'un territoire (Auray et/ou AQTA)
- Développer une offre culturelle cohérente pour le public
- Harmoniser les pratiques et développer les échanges de savoirs entre professionnels
- Accompagner une montée en compétence harmonieuse à l'échelle de l'intercommunalité

Indicateurs :

- Nombre de projets croisés DCDC en augmentation
- Nombre de projets croisé AQTA en augmentation

Descriptif de l'action

Créer des temps de concertation et d'échanges pour de l'interconnaissance de projet et d'équipe
Harmoniser les outils et leurs prises en main par les équipes

Co-construire des temps forts structurant pour les services ou réseau : Athéna en fête/ Carnaval/Nuits de la lecture/ Méliscènes/ Nuit des conservatoires/ Automne numérique

Décliner les propositions innovantes et qui répondent aux objectifs du projet de service dans le réseau (Lecteurs acquéreurs, Bibliothèque vivante, Fonds bretagne, Projet numérique, Résidence artistique)

Être force de proposition concernant la méthodologie de projet et la mise en place de l'équipe transversale intégrant médiateur.ices, responsables de services, services supports pour accompagner les projets transverses de la DCDC

Proposer une déclinaison de ce groupe de travail pour la mise en œuvre du schéma de lecture publique du réseau AQTA

Quel pourrait être le rôle du service

Faire bénéficier des méthodologies de travail et les outils existants les services/communes engagés dans une démarche interservices.

Être pilote sur des projets choisis

Être centre de ressources

Vous connaissez d'autres acteurs ou personnes à associer ?

Les partenariats sont à faire évoluer en fonction des projets. Associer des services jeunesse d'autres collectivités sur des projets intercommunaux par exemple ou les hôpitaux sur des projets culture/santé.

Quelle première étape pour la mise en place ?

Harmoniser l'offre à l'échelle d'Auray avec la mise en place d'outils et de procédures performants pour pouvoir ensuite envisager un déploiement à l'échelle de l'intercommunalité.

S'appuyer sur le groupe "Ambassadeurs" Méliscènes pour déployer une méthodologie à l'échelle intercommunale ?

Calendrier prévisionnel

- Première offre commune EAC en parcours interservices sur Auray pour la saison 2024-2025
- Ecriture du schéma de lecture publique intercommunal 2025
- Affiner la méthodologie de travail interservices sur 2025-2026-2027

Moyens envisagés

Chargé de mission médiation culturel AQTA ?

Plateforme commune pour l'offre EAC et éducative à l'échelle AQTA (certains parcours étant liés à la programmation culturelle interservices. Ex : parcours ElectroniK/Festival Maintenant/Automne numérique 2025)

Outils numériques (Teams, Drive) commun facilitant le montage de projet commun à distance

Tableaux de suivi de projet

Mise en commun et soutien des services supports : communication, finances, administratifs

Actions 4 : Renforcer les actions solidaires par l'intermédiaire d'un groupe d'habitant

Axe concerné : 2.2 Proposer des actions où les habitants peuvent intervenir/2.4 reconnaître et valoriser la pratique amateurs / 4.4 ouvrir aux habitants certains choix décisionnaires /1.4 Permettre aux habitants de se rencontrer

Objectifs spécifiques à l'action

- Proposer à des habitants de prendre part à l'organisation de la médiathèque en participant à des missions de service public
- Créer de la rencontre entre personnes de milieu socio-culturelles différents
- Clarifier les processus et les méthodes par et pour le groupe

Indicateurs :

- Le nombre de bénévoles sur les missions de portage
- Le nombre de bénévoles sur des missions dans les murs (rangement, navette, équipement...)
- Le retour des personnes concernées
- La pérennisation de projets par ses équipes : portage & Bib de rue
- Autonomie des bénévoles

Descriptifs de l'action

Proposer à une équipe composée de personnes non-professionnelles (habitants, service civiques etc ..) de compléter les propositions d'offres culturelles en prenant part à certaines actions existantes ou à imaginer : portage de livres / bibliothèque de rue, etc...

Imaginer des temps d'immersion (de 2 journées à 1 semaine complète) proposés aux futurs bénévoles pour créer du lien avec l'équipe, appréhender le fonctionnement global du service et les exigences en matière de service public & d'animations/médiation.

Quel pourrait être le rôle du service :

Ecouter, coordonner, former, accompagner

Vous connaissez d'autres acteurs ou personnes à associer ?

MDM / réseau des médiathèques AQTA

Calendrier prévisionnel :

Prise en charge des bibliothèques de rues par les jeunes du dispositif DEEJ "Argent de poche" : 1er trimestre 2024 / à relancer en 2026

Récupération des documents et outils suivis par l'équipe : 1er trimestre 2024

Définition du cadre des missions + veille réseau et RDV : avril-juin 2024 / à reprendre en janvier 2026

Campagne de recrutement bénévoles portage : sept.2024 / à reprendre en janvier 2026

Formation bénévole portage : sept- décembre 2024 / 2026

Evaluation : avril 2025 / 2026

Développement sur autres missions : Biblioremix + plan de classement : 2025/ 2026

Moyens envisagés

Temps dédié RH pour le pilotage et la gestion de l'équipe Bénévole

Communication dans bulletin municipal

Action 5 : Accompagner et former aux pratiques numériques

Axe concerné :

1.1 une offre culturelle ouverte et diversifiée / 2.1 Egale dignité et variété de goûts / 2.2 Actions où les habitants peuvent intervenir gagner en dignité et en pouvoir d'agir / 2.5 prendre en compte les pratiques culturelles

Objectifs spécifiques à l'action

- Favoriser l'inclusion numérique
- Développer des usages numériques qui sortent du quotidien
- Accompagner l'autoformation
- Rendre visible les actions en lien avec le low tech

Indicateurs :

- Le nombre d'actions menées auprès des différents publics (scolaires, jeunes, familles, seniors)
- Le nombre de personnes sensibilisées aux pratiques numériques
- Le retour des publics sur les actions menées

Descriptif de l'action

Sensibiliser les différents publics au numérique et les accompagner vers de nouvelles pratiques : projet gaming, projet intergénérationnel ...

Développer une offre autour de l'EMI pour les scolaires

Quel pourrait être le rôle du service

Définir la méthode, transmission-formation, accompagnement, valorisation des collections

Vous connaissez d'autres acteurs ou personnes à associer ?

CCAS : conseiller numérique / Fablab / MDM (prêt d'outils d'animation)

Quelle première étape pour la mise en place ?

Echanger avec le service jeunesse sur le projet acquéreurs jeux vidéo : février 2024 pour une mise en place automne 2024 + sur le projet "Temps fort jeu vidéo"

Echanger avec le conseiller numérique sur des projets intergénérationnels

Calendrier prévisionnel

1er trimestre 24 : Echange avec la DEEJ et conseiller numérique

Mai 2024 : tournoi JV en commun à la médiathèque avec DEEJ et conseiller numérique

Juin 2024 : Construire un programme d'actions pour la saison 24/25 + réservation équipement

Sept.-Juin 24 : Proposition d'un parcours EMI à destination des scolaires

Automne 2024 : Offre VR à destination des seniors au Bocéno

Automne 2025 : Automne Numérique et Accueil Electroni-K

Automne 2025 : Parcours EAC création artistique et numérique

Janvier 2026 : Nuits de la lecture et conservatoire en lien avec le @sport et musique

Moyens envisagés

Budgets intervenants pour EMI, eSport, sensibilisation aux pratiques numériques

Matériel numérique (MDM, AQTA ou prestataire)

Annexe 7/ Calendrier de mise en œuvre du PCSES

[illegible]



Document rédigé entre 2022 et 2025, mis en forme fin 2025